

Ciel Paye Exonération de Cotisations patronales dite Lodeom.

Barème dit Innovation et Croissance

Table des matières

1.0	Intégration de la mise à jour dans votre dossier	4
1.1	Solution 1 : Mise à jour des paramètres de paye à partir du Menu Utilitaires	4
1.2	Solution 2 : Mise à jour des paramètres de paye à partir du Menu Utilitaires en allant chercher le fichier	5
2.0	L'exonération Lodeom	6
2.1	Exonération de cotisation « dite Lodeom »	6
2.2	Barème « dit Innovation et croissance »	7
2.2.1	Employeurs Eligibles	7
2.2.2	Formule de l'exonération	7
3.0	Paramétrage de l'exonération Lodeom	8
3.1	Mise en place des Rubriques Lodeom	8
3.1.1	Création de la Rubrique « Rémunération mensuelle Exonération Lodéom » dans votre dossier	8
3.1.2	Création de la Rubrique « Rémunération Brute Annuelle Exonération Lodeom » dans votre dossier	9
3.1.3	Création de la Rubrique « Smic de référence » dans votre dossier	10
3.1.4	Création de la Rubrique « Calcul du Coefficient d'Exonération Lodéom » dans votre dossier	12
3.1.5	Création des Rubriques « Coefficient d'Exonération Lodéom » dans votre dossier	13
3.1.6	Création de la Rubrique « Exonération Lodéom » dans votre dossier	16
3.1.7	Création de la Rubrique « Total Cotisations Exonération Lodéom » dans votre dossier	18
3.1.8	Création de la Rubrique « Taux de répartition cotisation Exonération Lodéom » dans votre dossier	20
3.1.9	Création de la Rubrique « Taux cotisation Lodéom Apprenti » dans votre dossier	21
3.1.10	Modification de la Rubrique « Exonération cotisation Apprenti » dans votre dossier	22
3.2	Mise en place des Cotisations Lodéom	24
3.2.1	Création de la Cotisation « Base Lodéom » dans votre dossier	24
3.2.2	Création de la Cotisation « Base Lodéom Agirc-Arrco » dans votre dossier	25
3.2.3	Création de la Cotisation « Lodéom (Intermediaire) » dans votre dossier	27
3.2.4	Création des Cotisations « Lodéom Annualisé » dans votre dossier	28
4.0	Paramétrage Bulletin et Profil	33
4.1	Récapitulatif du Paramétrage de l'Exonération Lodeom.	33
4.2	Paramétrage des Profils	34
4.2.1	Mise à jour des Profils de votre dossier	34

4.2.2	L'Assistant mise à jour des Profils	35
4.3	Calcul de la réduction générale dans le bulletin	37
4.3.1	Exemple de bulletin avec de l'allègement général	37
4.3.2	Mise à jour des Profils de votre dossier à partir du bulletin	39
5.0	Récapitulatif des éléments mis à jour par ce fichier	41

1.0 Intégration de la mise à jour dans votre dossier

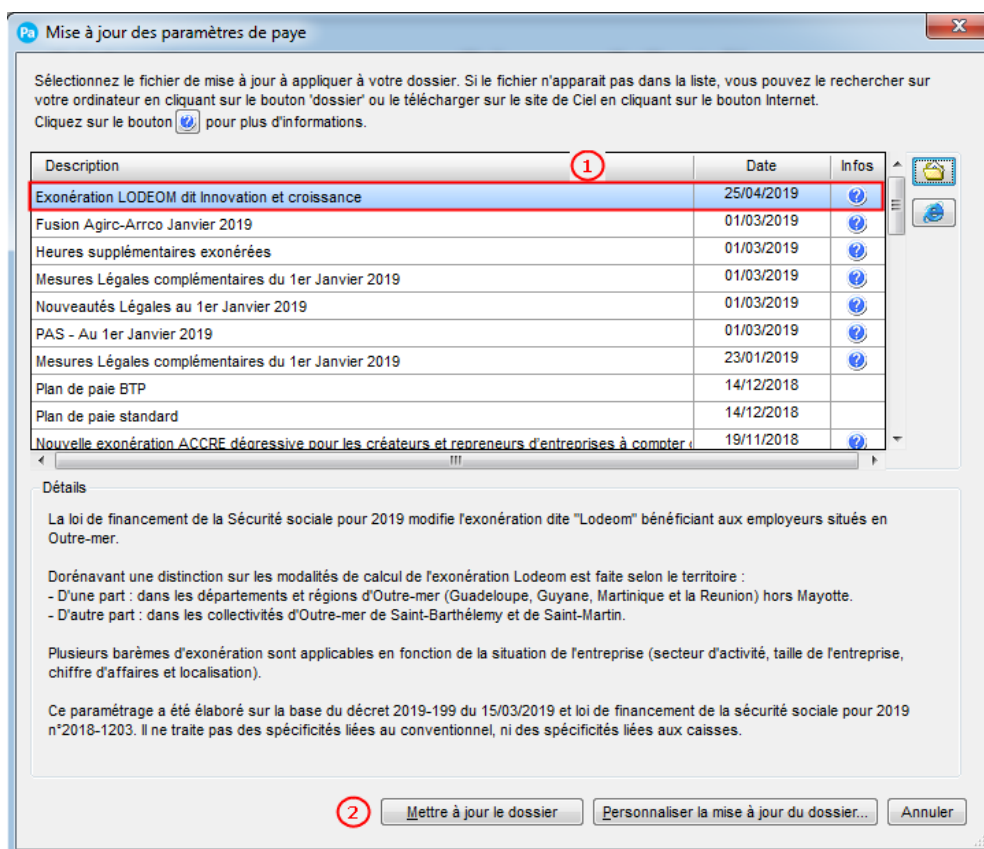
Vous pouvez mettre à jour votre dossier de paye de deux façons : soit au démarrage de l'application, soit en utilisant la commande de mise à jour des paramètres de paye.

1.1 Solution 1 : Mise à jour des paramètres de paye à partir du Menu Utilitaires

Menu Utilitaires - commande Mise à jour des paramètres de paye

1. Une fois la mise à jour de votre logiciel téléchargée et enregistrée sous **C:\Ciel\Wpaye\Models\SAV**, allez dans le menu Utilitaires – Mise à jour des paramètres de paye.

La fenêtre suivante s'affiche :



A noter : Si la ligne Exonération LODEOM dit Innovation et croissance ne vous est pas proposée dans la liste, merci de vous reporter à la solution n°2.

2. Sélectionnez la ligne Exonération LODEOM dit Innovation et croissance **1**.

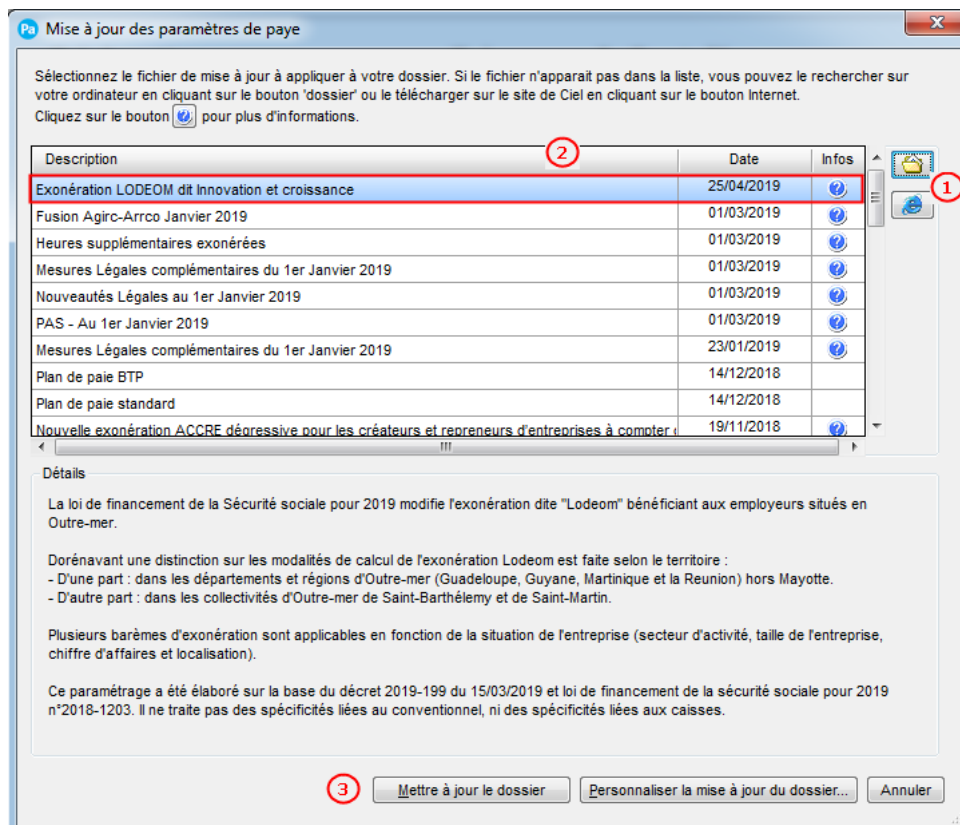
3. Cliquez sur le bouton [Mettre à jour le dossier] pour mettre tous les éléments à jour (par défaut) ou sur le bouton [Personnaliser la mise à jour du dossier] pour choisir les éléments à mettre à jour **2**.

1.2 Solution 2 : Mise à jour des paramètres de paye à partir du Menu Utilitaires en allant chercher le fichier

Menu Utilitaires - commande Mise à jour des paramètres de paye

1. Une fois la mise à jour de votre logiciel installée, allez dans le menu Utilitaires – Mise à jour des paramètres de paye.

La fenêtre suivante s'affiche :



2. Cliquez sur le dossier jaune pour aller chercher votre fichier Majpaye dans l'explorateur Windows à l'emplacement où vous l'avez téléchargé **1**.

3. Sélectionnez la ligne Exonération LODEOM dit Innovation et croissance **2**.

4. Cliquez sur le bouton [Mettre à jour le dossier] pour mettre tous les éléments à jour (par défaut) ou sur le bouton [Personnaliser la mise à jour du dossier] pour choisir les éléments à mettre à jour. **3**

A lire attentivement :

Vous utilisez notre paramétrage standard par défaut, reportez-vous directement au **point 4.0 – Paramétrage Bulletin et Profil.**

Vous avez personnalisé ou souhaitez le faire, merci de prendre connaissance du **point 3.0 – Paramétrage de l'exonération Lodéom.**

2.0 L'exonération Lodeom

Attention ! Les éléments énoncés ci-après seront mis à jour automatiquement après l'intégration du fichier de mise à jour.

Si vous le souhaitez ou si vous avez personnalisé votre plan de paye, vous pouvez mettre à jour manuellement les données de votre dossier de paye.

2.1 Exonération de cotisation « dite Lodeom »

Au 1^{er} janvier 2019, Le champ des cotisations et contributions exonérées dans le cadre de l'exonération Lodeom est élargi et aligné sur celui de la réduction générale.

Le paramétrage relatif à l'exonération a été modifié pour tenir compte :

- Des cotisations patronales de retraites complémentaire dont leur taux maximal exonéré est de 6,01% (T1 à 4,72 % + CEG à 1,29 %) ;
- De la cotisation patronale d'assurance chômage à hauteur de 4,05 %.
- Du Fnal à 0,1 % pour les entreprises de moins de 20 salariés ou 0,5 % pour les entreprises de 20 salariés et plus.
- De la contribution solidarité autonomie à hauteur de 0.30 %.
- De la baisse du taux de la cotisation patronale d'accident du travail-maladie professionnelle prise en compte dans la détermination du calcul (qui passe de 0.84 % à 0,78 %).
- De la baisse du taux de la cotisation Maladie (qui passe de 13 % à 7 %)

L'exonération devient annualisée. Son montant est calculé chaque année civile, pour chaque salarié et pour chaque contrat de travail, en fonction des revenus d'activité tels qu'ils sont pris en compte pour la détermination de l'assiette des cotisations.

La régularisation liée à l'annualisation de l'exonération Lodeom s'effectue à l'identique de celles prévues pour la réduction générale :

- Soit dans le cadre d'une régularisation progressive
- Soit faite une seule fois en fin de période.

Trois barèmes d'exonération sont prévus en fonction de la situation de l'entreprise :

- Son secteur d'activité,
- Sa taille de l'entreprise,
- Son chiffre d'affaires
- Et sa localisation.

Lorsque dans une même entreprise ou un même établissement sont exercées plusieurs activités, l'exonération est applicable au titre de l'activité exercée par chacun des salariés employés.

L'exonération est totale jusqu'à un certain seuil puis devient dégressive.

Pour déterminer le montant de l'exonération dégressive, il convient d'appliquer une formule de calcul qui prend en compte les paramètres suivants :

- Le coefficient T : qui correspond à la somme des taux de cotisations et contributions exonérées applicables à la situation de l'employeur et du salarié.
- Le Smic annuel : Le Smic est calculé annuellement les règles applicables dans la réduction générale.
- La rémunération annuelle brute : correspond aux revenus d'activité tels qu'ils sont pris en compte pour la détermination de l'assiette des cotisations. Elle suit les mêmes règles applicables à la réduction générale.

Au 1^{er} Janvier 2019, la valeur maximale du coefficient T est fixée à :

- 0,3214 pour les entreprises soumises au FNAL 0,10 %
- 0,3254 pour les entreprises soumises au FNAL 0,50 %

2.2 Barème « dit Innovation et croissance »

2.2.1 Employeurs Eligibles

Les employeurs occupant moins de 250 salariés et ayant réalisé un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros, au titre de la rémunération des salariés concourant essentiellement à la réalisation de projets innovants dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

Les projets innovants se définissent comme des projets ayant pour but l'introduction d'un bien, d'un service, d'une méthode de production ou de distribution nouveau ou sensiblement amélioré sur le plan des caractéristiques et de l'usage auquel il est destiné.

Ces projets doivent être réalisés dans les domaines suivants :

Télécommunication ; informatique, dont notamment programmation, conseil en systèmes et logiciels, tierce maintenance de systèmes et d'applications, gestion d'installations, traitement des données, hébergement et activités connexes ; édition de portails internet et de logiciels ; infographie, notamment conception de contenus visuels et numériques ; conception d'objets connectés.

Si ces conditions sont réunies, l'exonération s'applique aux rémunérations versées aux salariés occupés principalement à la réalisation de projets innovants.

Sont donc exclues les fonctions supports : tâches administratives financières, logistiques et de ressources humaines.

2.2.2 Formule de l'exonération

La formule de calcul pour l'exonération dégressive est :

$$\text{Coefficient} = 1,7 \times T \times (3,5 \times \text{Smic calculé pour un an} / \text{rémunération annuelle brute} - 1)$$

L'exonération des cotisations patronales est totale jusqu'à 1,7 Smic. Entre 1,7 et 2,5 Smic annuel, l'exonération porte sur 1,7 Smic. À partir de 2,5 Smic, l'exonération décroît et devient nulle lorsque le revenu d'activité est égal 3,5 Smic annuel.

3.0 Paramétrage de l'exonération Lodeom

Attention ! Les éléments énoncés ci-après seront mis à jour automatiquement après l'intégration du fichier de mise à jour.

Si vous le souhaitez ou si vous avez personnalisé votre plan de paye, vous pouvez mettre à jour manuellement les données de votre dossier de paye.

3.1 Mise en place des Rubriques Lodeom

Menu Bases – Commandes Rubriques

3.1.1 Création de la Rubrique « Rémunération mensuelle Exonération Lodéom » dans votre dossier

La rubrique **RMLODOM – Rémunération mensuelle (Exo. Lod.)** permet d'obtenir l'assiette mensuelle sur laquelle les cotisations se calculent.

Si vous souhaitez personnaliser le calcul de cette rubrique, en voici le paramétrage :

Créez une rubrique **RMLODOM** à partir de la liste des rubriques.

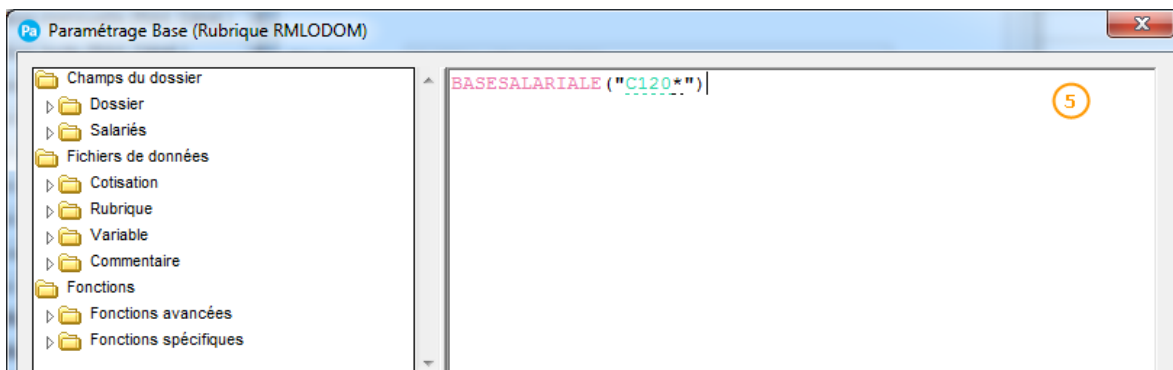
① Renseignez le code de votre Rubrique : dans notre paramétrage, cette rubrique portera le code **RMLODOM**

② Sélectionnez le choix « **Jamais** » dans la liste des modes d'Impression sur le bulletin

③ Sélectionnez le type « **Intermédiaire** » comme paramètre de Rubriques

④ Le mode de calcul de la rubrique sera « **Montant pris tel quel** »

- 5 Cliquez sur le bouton  pour accéder à la formule complète de la Base :



Ajoutez dans la zone formule de la base de la rubrique **RMLODOM**: **BASESALARIALE("C120*")**

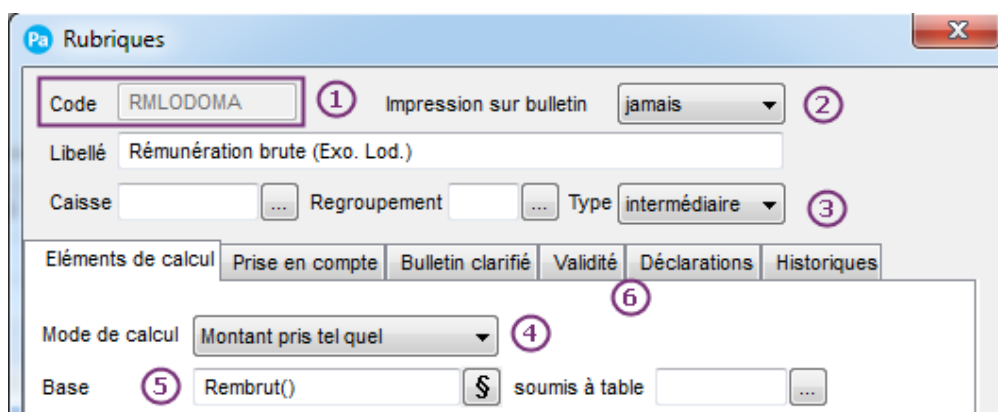
- 6 Dans l'onglet **Prise en compte**, cochez les options « Report dans nouveau bulletin » et « Remise à zéro des valeurs » et renseignez la date de début de validité au **01/01/2019** dans l'onglet **Validité** de votre rubrique.

3.1.2 Création de la Rubrique « Rémunération Brute Annuelle Exonération Lodeom » dans votre dossier

La rubrique **RMLODOMA – Rémunération Brute (Exo. Lod.)** permet de calculer la rémunération brute annuelle qui servira de base de calcul à l'exonération Lodeom.

Si vous souhaitez personnaliser le calcul de cette rubrique, en voici le paramétrage :

Créez une rubrique **RMLODOMA** à partir de la liste des rubriques.



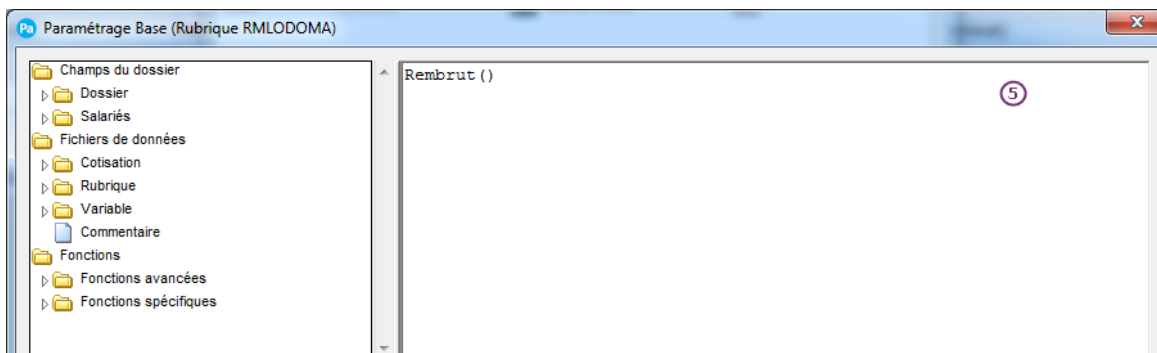
- 1 Renseignez le code de votre Rubrique : dans notre paramétrage, cette rubrique portera le code **RMLODOMA**

- 2 Sélectionnez le choix « **Jamais** » dans la liste des modes d'Impression sur le bulletin

- 3 Sélectionnez le type « **Intermédiaire** » comme paramètre de Rubriques

4 Le mode de calcul de la rubrique sera « **Montant pris tel quel** »

5 Cliquez sur le bouton  pour accéder à la formule complète de la Base :



Ajoutez dans la zone formule de la base de la rubrique **RMLODOMA** : **Rembrut()**

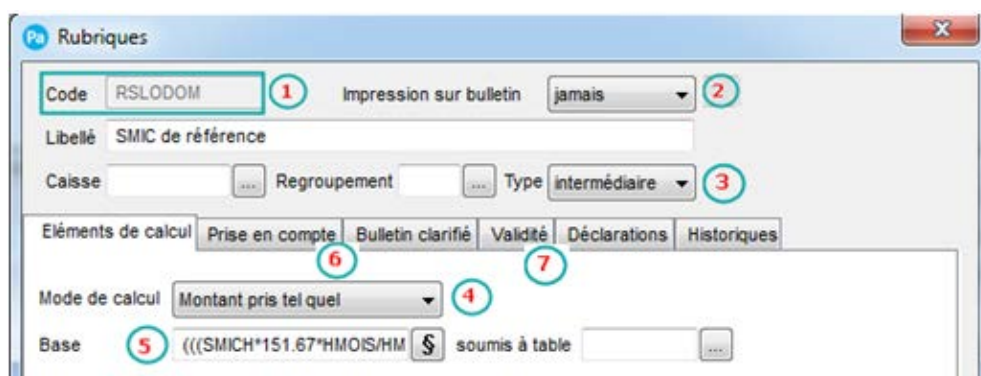
6 Dans l'onglet **Prise en compte**, cochez les options « **Report dans nouveau bulletin** » et « **Remise à zéro des valeurs** » et renseignez la date de début de validité au **01/01/2019** dans l'onglet **Validité** de votre rubrique.

3.1.3 Création de la Rubrique « **Smic de référence** » dans votre dossier

La rubrique **RSLODOM – Smic de référence** permet de calculer le Smic de la période à ajouter au cumul du smic annuel.

Si vous souhaitez personnaliser le calcul de cette rubrique, en voici le paramétrage :

Créez une rubrique **RSLODOM** à partir de la liste des rubriques.



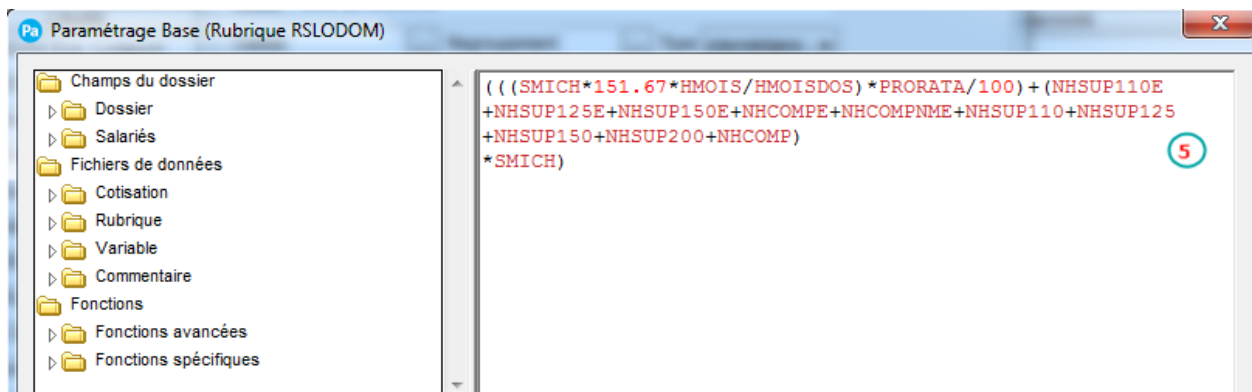
1 Renseignez le code de votre Rubrique : dans notre paramétrage, cette rubrique portera le code **RSLODOM**

2 Sélectionnez le choix « **Jamais** » dans la liste des modes d'impression sur le bulletin

3 Sélectionnez le type « **Intermédiaire** » comme paramètre de Rubriques

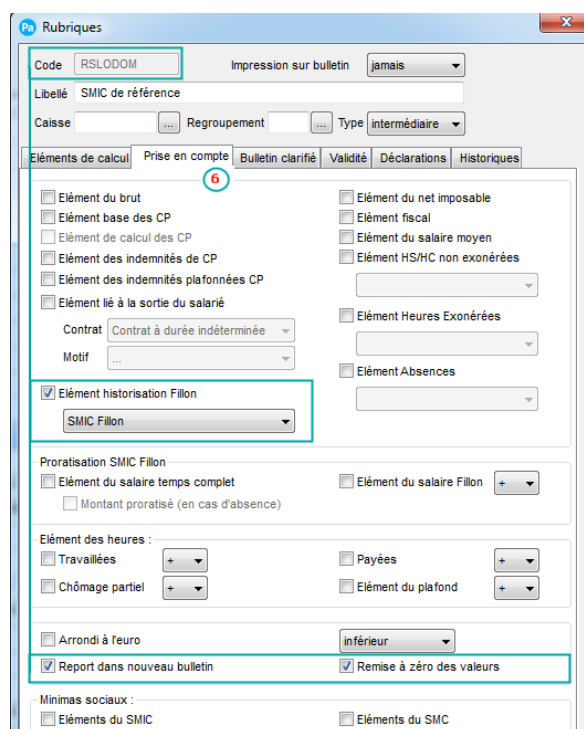
4 Le mode de calcul de la rubrique sera « **Montant pris tel quel** »

5 Cliquez sur le bouton  pour accéder à la formule complète de la Base :



Ajoutez dans la zone formule de la base de la rubrique **RSLODOM** :
(((SMICH*151.67*HMOIS/HMOISDOS)*PRORATA/100)+(NHSUP110E+NHSUP125E+NHSUP150E+NHCOMPE+NHCOMPME+NHSUP110+NHSUP125+NHSUP150+NHSUP200+NHCOMP)*SMICH)

6 Allez dans l'onglet **Prise en compte** de votre Rubrique :



Cochez l'option « **Elément Historisation Fillon** » et choisissez le type **SMIC FILLON** dans la liste déroulante.

Puis cochez les options « **Report dans nouveau bulletin** » et « **Remise à zéro des valeurs** »

7 Dans l'onglet Validité de votre rubrique, renseignez la date de début de validité au **01/01/2019**

3.1.4 Création de la Rubrique « Calcul du Coefficient d'Exonération Lodéom » dans votre dossier

La rubrique **RCOEFLODIC – Calcul coefficient LODEOM**, permet de calculer le coefficient dit T à utiliser pour le calcul de l'exonération Lodéom.

Si vous souhaitez personnaliser le calcul de cette rubrique, en voici le paramétrage :

Créez une rubrique **RCOEFLODIC** à partir de la liste des rubriques.

The screenshot shows the 'Rubriques' configuration window with the following fields and values:

- Code:** RCOEFLODIC
- Impression sur bulletin:** jamais
- Libellé:** Calcul coefficient Lodéom
- Caisse:** (empty)
- Regroupement:** (empty)
- Type:** intermédiaire
- Mode de calcul:** Montant pris tel quel
- Base:** SSI(Bulletin.DateDebut < 24! \$ soumis à table

The 'Validité' tab is selected in the 'Eléments de calcul' section.

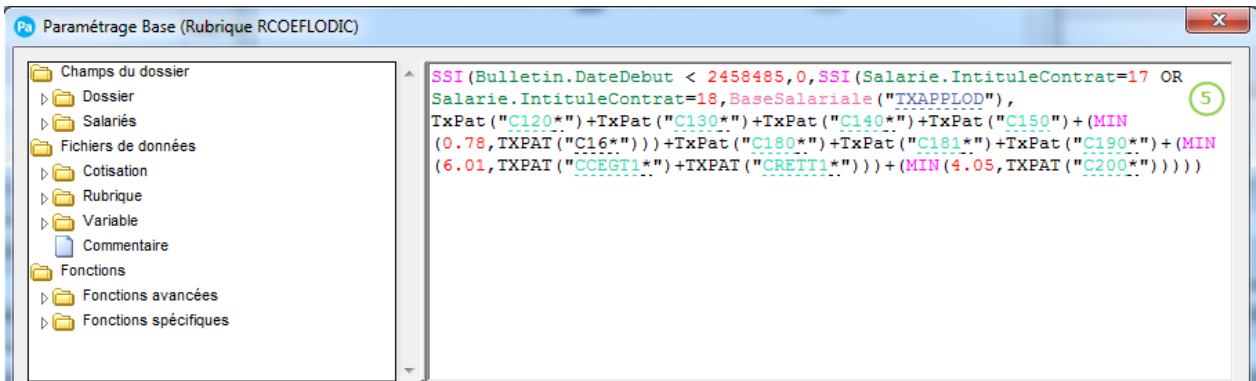
1 Renseignez le code de votre Rubrique : dans notre paramétrage, cette rubrique portera le code **RCOEFLODIC**

2 Sélectionnez le choix « **Jamais** » dans la liste des modes d'Impression sur le bulletin

3 Sélectionnez le type « **Intermédiaire** » comme paramètre de Rubriques

4 Le mode de calcul de la rubrique sera « **Montant pris tel quel** »

5 Cliquez sur le bouton **\$** pour accéder à la formule complète de la Base :



Ajoutez dans la zone formule de la base de la rubrique **RCOEFLODIC**:

SSI(Bulletin.DateDebut < 2458485,0,SSI(Salarie.IntituleContrat=17 OR Salarie.IntituleContrat=18,BaseSalariale("TXAPPLD"), TxPat("C120*")+TxPat("C130*")+TxPat("C140*")+TxPat("C150*"))+(MIN(0.78, TXPAT("C16*")))+TxPat("C180*")+TxPat("C181*")+TxPat("C190*"))+(MIN(6.01, TXPAT("CCEGT1*")+TXPAT("CRET1*")))+(MIN(4.05, TXPAT("C200*")))))))

6

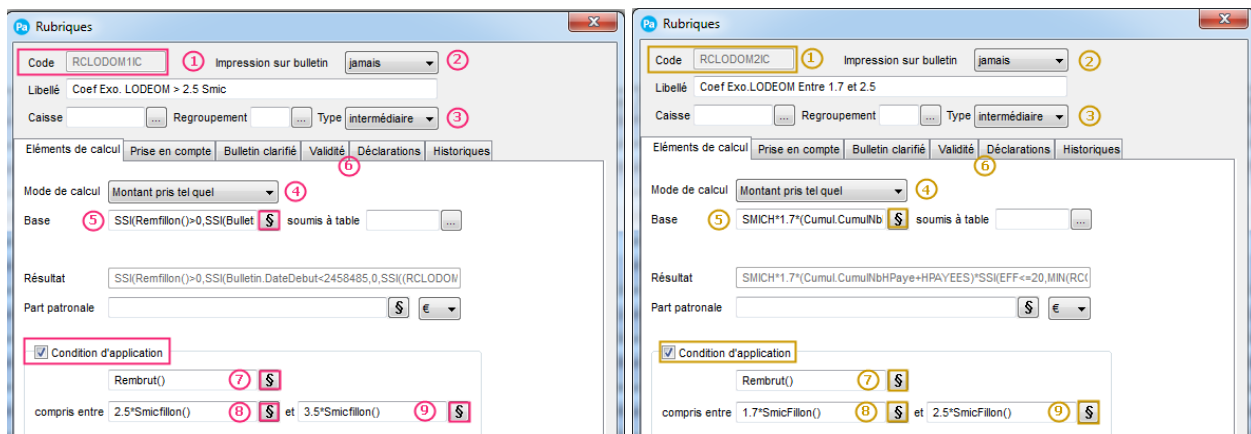
Dans l'onglet **Prise en compte**, cochez les options « Report dans nouveau bulletin » et « Remise à zéro des valeurs » et renseignez la date de début de validité au **01/01/2019** dans l'onglet **Validité** de votre rubrique.

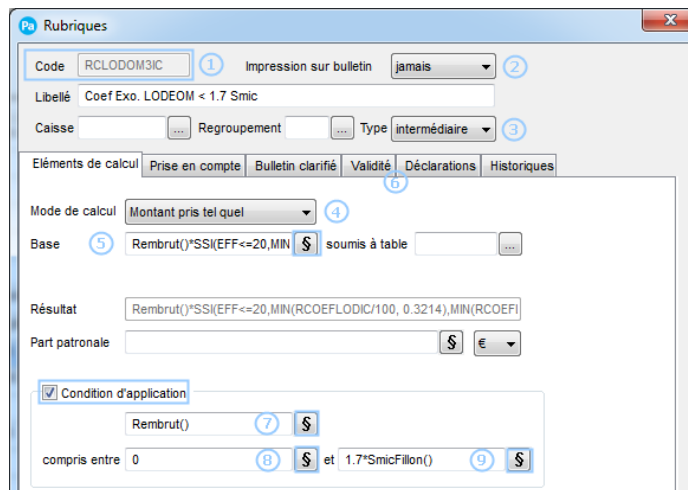
3.1.5 Création des Rubriques « Coefficient d'Exonération Lodeom » dans votre dossier

Les rubriques **RCLODOM1IC – Coef Exo. LODEOM > 2.5 Smic**, **RCLODOM2IC – Coef Exo.LODEOM Entre 1.7 et 2.5** et **RCLODOM3IC – Coef Exo. LODEOM < 1.7 Smic**, permettent de calculer le coefficient d'exonération à appliquer à la rémunération pour le calcul de Lodeom.

Si vous souhaitez personnaliser le calcul de ces rubriques, en voici le paramétrage :

Créez une rubrique **RCLODOM1IC** ou **RCLODOM2IC** ou **RCLODOM3IC** à partir de la liste des rubriques.





1 1 1 Renseignez le code de votre Rubrique : dans notre paramétrage, cette rubrique portera le code **RCLODOM1IC** ou **RCLODOM2IC** ou **RCLODOM3IC**

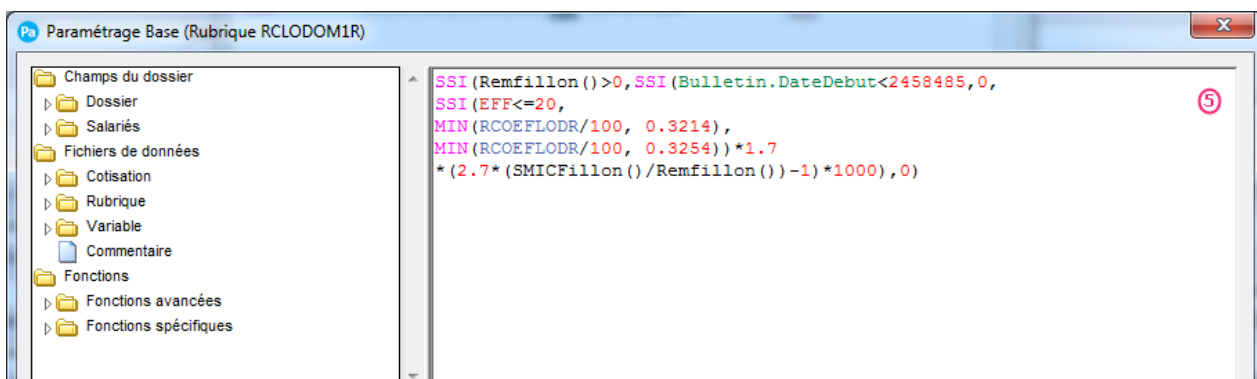
2 2 2 Sélectionnez le choix « **Jamais** » dans la liste des modes d'Impression sur le bulletin

3 3 3 Sélectionnez le type « **Intermédiaire** » comme paramètre de Rubriques

4 4 4 Le mode de calcul de la rubrique sera « **Montant pris tel quel** »

5 5 5 Cliquez sur le bouton **\$** pour accéder à la formule complète de la Base :

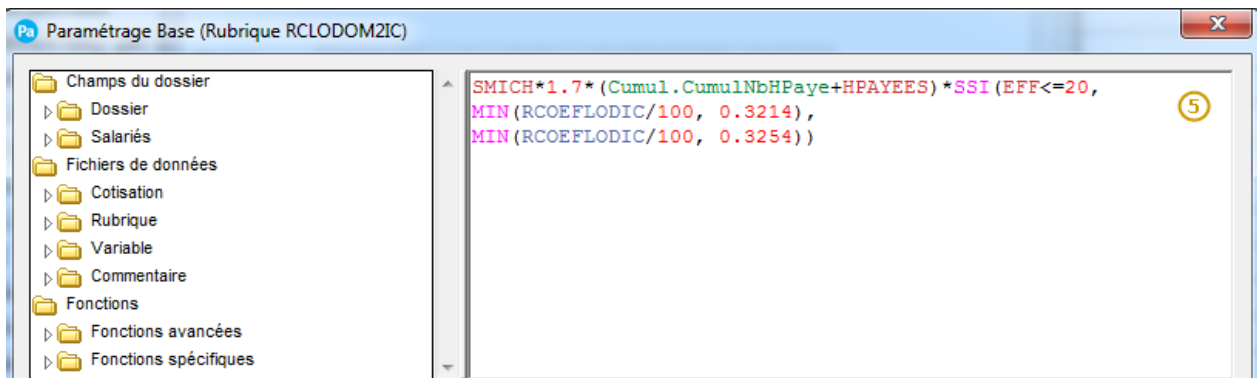
Dans la rubrique **RCLODOM1IC** :



Renseignez la formule suivante :

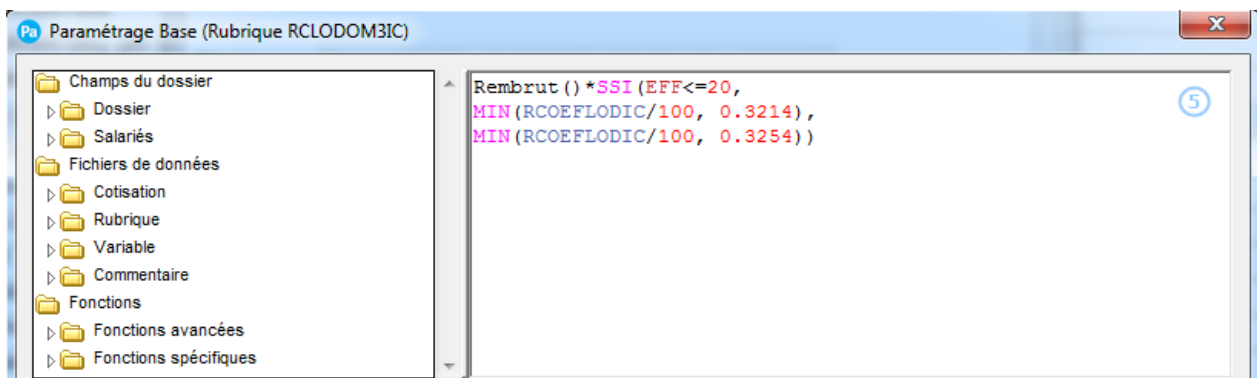
SSI(Remfillon())>0,SSI(Bulletin.DateDebut<2458485,0,SSI((RCLODOM3IC+RCLODOM2IC)>0,0,SSI(EFF<=20,MIN(RCOEFLODIC/100, 0.3214),MIN(RCOEFLODIC/100, 0.3254))*1.7*(3.5*(SMICFillon()/Remfillon())-1)*1000),0)

Dans la rubrique **RCLODOM2IC** :



Renseignez la formule suivante :
SMICH*1.7*(Cumul.CumulNbHPaye+HPAYEES)*SSI(EFF<=20,MIN(RCOEFLODIC/100, 0.3214), MIN(RCOEFLODIC/100, 0.3254))

Dans la rubrique **RCLODOM3IC** :



Renseignez la formule suivante :
Rembrut()*SSI(EFF<=20,MIN(RCOEFLODIC/100, 0.3214),MIN(RCOEFLODIC/100, 0.3254))

6 **6** **6** Dans l'onglet **Prise en compte**, cochez les options « **Report dans nouveau bulletin** » et « **Remise à zéro des valeurs** » et renseignez la date de début de validité au **01/01/2019** dans l'onglet **Validité** de votre rubrique.

Dans l'onglet **Éléments de calcul** :

Dans la rubrique **RCLODOM1IC** : Cochez l'option « **Condition d'application** »

Condition d'application

Rembrut() **7** **\$**

compris entre 2.5*Smicfillon() **8** **\$** et 3.5*Smicfillon() **9** **\$**

7 Puis cliquez sur le bouton **\$** pour accéder à la formule complète et renseignez la valeur : **Rembrut()**

8 Puis cliquez sur le bouton **\$** pour accéder à la formule complète de la Condition 1 : renseignez la valeur **2.5*Smicfillon()**

9 Et ensuite cliquez sur l'autre bouton \$ pour accéder à la formule complète de la Condition 2 : renseignez la valeur $3.5 * \text{SmicFillon}()$

Dans la rubrique **RCLODOM2IC** : Cochez l'option « Condition d'application »

Condition d'application

Rembrut() 7 \$

compris entre 1.7*SmicFillon() 8 \$ et 2.5*SmicFillon() 9 \$

7 Puis cliquez sur le bouton \$ pour accéder à la formule complète et renseignez la valeur : Rembrut()

8 Puis cliquez sur le bouton \$ pour accéder à la formule complète de la Condition 1 : renseignez la valeur $1.7 * \text{SmicFillon}()$

9 Et ensuite cliquez sur l'autre bouton \$ pour accéder à la formule complète de la Condition 2 : renseignez la valeur $2.5 * \text{SmicFillon}()$

Dans la rubrique **RCLODOM3IC** : Cochez l'option « Condition d'application »

Condition d'application

Rembrut() 7 \$

compris entre 0 8 \$ et 1.7*SmicFillon() 9 \$

7 Puis cliquez sur le bouton \$ pour accéder à la formule complète et renseignez la valeur : Rembrut()

8 Puis cliquez sur le bouton \$ pour accéder à la formule complète de la Condition 1 : renseignez la valeur 0.

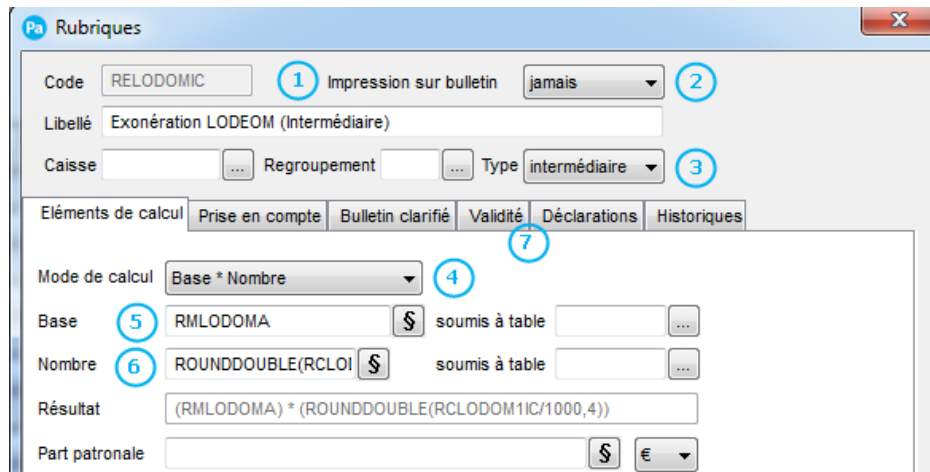
9 Et ensuite cliquez sur l'autre bouton \$ pour accéder à la formule complète de la Condition 2 : renseignez la valeur $1.7 * \text{SmicFillon}()$.

3.1.6 Création de la Rubrique « Exonération Lodéom » dans votre dossier

La rubrique **RELODOMIC – Exonération LODEOM (intermédiaire)**, permet de calculer le coefficient d'exonération à appliquer à la rémunération pour le calcul de Lodéom.

Si vous souhaitez personnaliser le calcul de cette rubrique, en voici le paramétrage :

Créez une rubrique **RELODOMIC** à partir de la liste des rubriques.



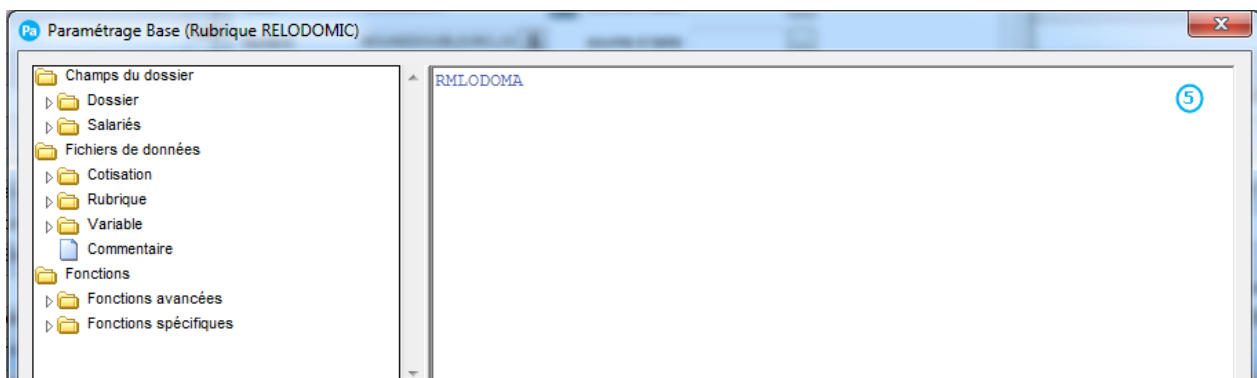
① Renseignez le code de votre Rubrique : dans notre paramétrage, cette rubrique portera le code **RELODOMIC**

② Sélectionnez le choix « **Jamais** » dans la liste des modes d'Impression sur le bulletin

③ Sélectionnez le type « **Intermédiaire** » comme paramètre de Rubriques

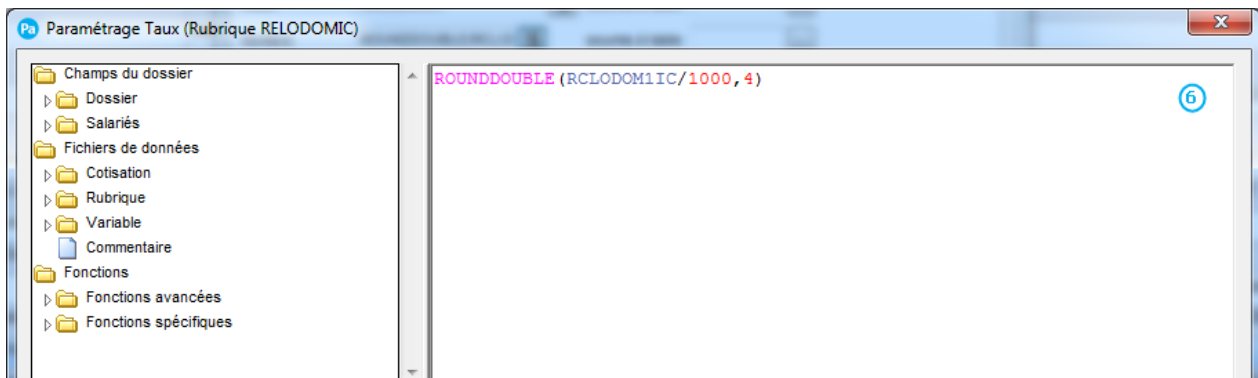
④ Le mode de calcul de la rubrique sera « **Montant pris tel quel** »

⑤ Cliquez sur le bouton **\$** pour accéder à la formule complète de la Base :



Ajoutez dans la zone formule de la base de la rubrique **RELODOMIC** : **RMLODOMA**

⑥ Cliquez sur le bouton **\$** pour accéder à la formule complète du Nombre :



Ajoutez dans la zone formule du nombre de la rubrique **RELODOMIC** :
ROUNDDOUBLE(RCLODOM1IC/1000,4)

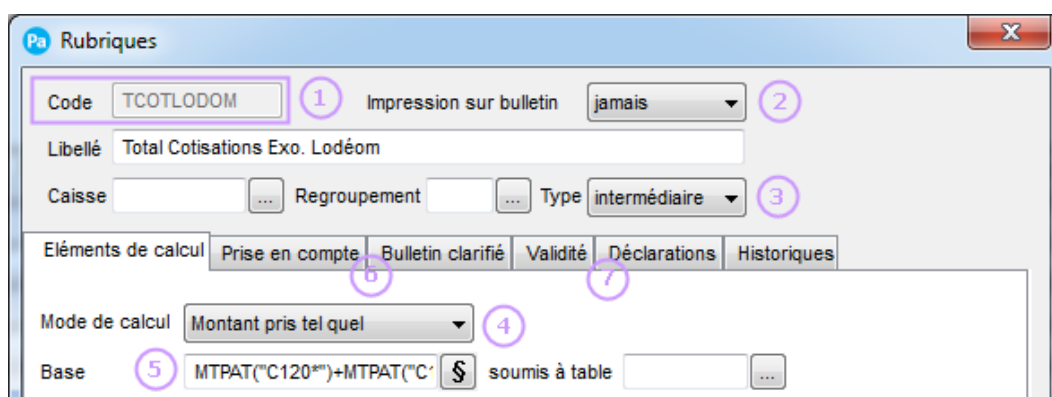
7 Dans l'onglet **Prise en compte**, cochez les options « Report dans nouveau bulletin » et « Remise à zéro des valeurs » et renseignez la date de début de validité au **01/01/2019** dans l'onglet **Validité** de votre rubrique.

3.1.7 Création de la Rubrique « Total Cotisations Exonération Lodéom » dans votre dossier

La rubrique **TCOTLODOM – Total Cotisations Exo. Lodéom** permet de calculer le montant total des cotisations patronales sur lesquelles l'exonération s'applique. Sa valeur mensuelle alimente ensuite le cumul « Montant Patronal Urssaf » affiché dans l'onglet **Cumul**. Ce cumul permet de limiter le montant de l'exonération annuelle au montant des cotisations patronales.


Si vous souhaitez personnaliser le calcul de cette rubrique, en voici le paramétrage :

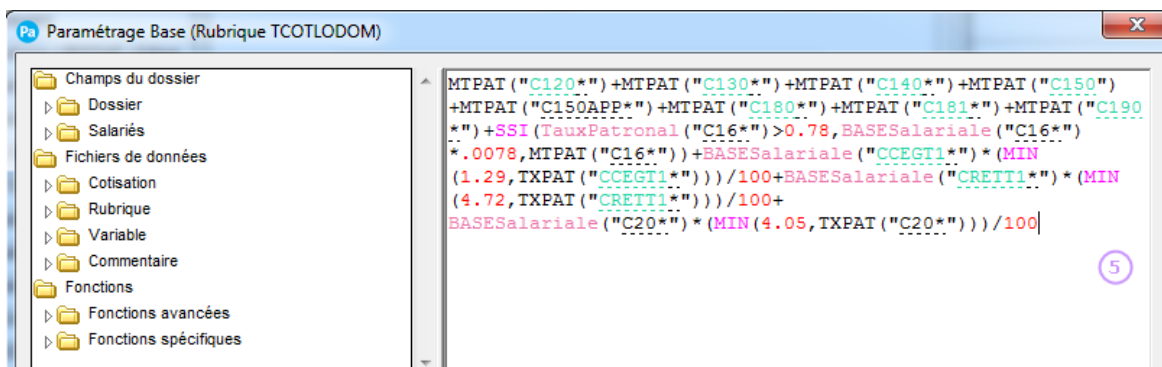
Créez une rubrique **TCOTLODOM** à partir de la liste des rubriques.



1 Renseignez le code de votre Rubrique : dans notre paramétrage, cette rubrique portera le code **TCOTLODOM**

2 Sélectionnez le choix « **Jamais** » dans la liste des modes d'Impression sur le bulletin

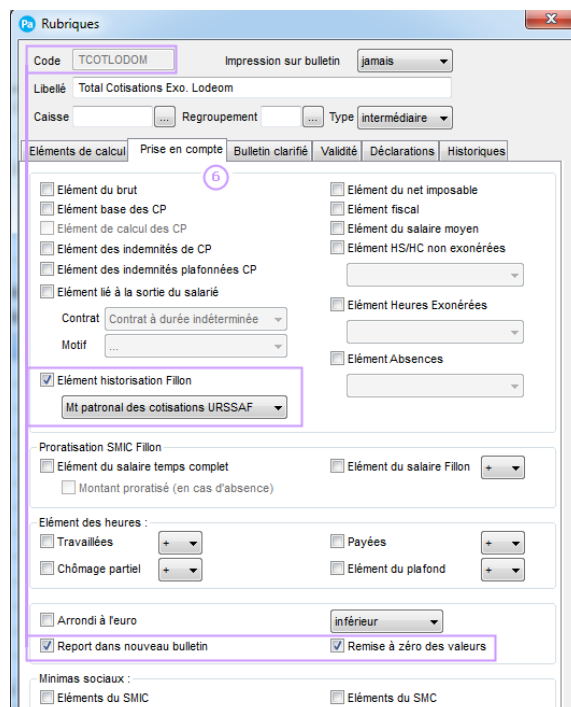
- 3 Sélectionnez le type « **Intermédiaire** » comme paramètre de Rubriques
- 4 Le mode de calcul de la rubrique sera « **Montant pris tel quel** »
- 5 Cliquez sur le bouton  pour accéder à la formule complète de la Base :



Ajoutez dans la zone formule de la base de la rubrique **TCOTLODOM**:

MTPAT("C120*")+MTPAT("C130*")+MTPAT("C140*")+MTPAT("C150")+MTPAT("C150APP*")+MTPAT("C180*")+MTPAT("C181*")+MTPAT("C190*")+SSI(TauxPatronal("C16*")>0.78,BASESalariale("C16*")*.0078,MTPAT("C16*"))+BASESalariale("CCEGT1*")*(MIN(1.29, TXPAT("CCEGT1*")))/100+BASESalariale("CRETT1*")*(MIN(4.72, TXPAT("CRETT1*")))/100+BASESalariale("C20*")*(MIN(4.05, TXPAT("C20*")))/100

- 6 Allez dans l'onglet **Prise en compte** de votre Rubrique :



Cochez l'option « **Elément Historisation Fillon** » et choisissez le type **Mt patronal des cotisations URSSAF** dans la liste déroulante.
Puis cochez les options « **Report dans nouveau bulletin** » et « **Remise à zéro des valeurs** »

7 Dans l'onglet Validité de votre rubrique, renseignez la date de début de validité au 01/01/2019

3.1.8 Création de la Rubrique « Taux de répartition cotisation Exonération Lodéom » dans votre dossier

Afin de calculer au plus juste la clé de répartition à appliquer aux cotisations d'Exonération Lodéom entre les organismes Urssaf et Agirc-Arrco, la rubrique **TXCOTLODOM** est ajoutée à votre paramétrage Lodeom.

Si vous souhaitez personnaliser le calcul de cette rubrique, en voici le paramétrage :

Créez une rubrique **TXCOTLODOM** à partir de la liste des rubriques.

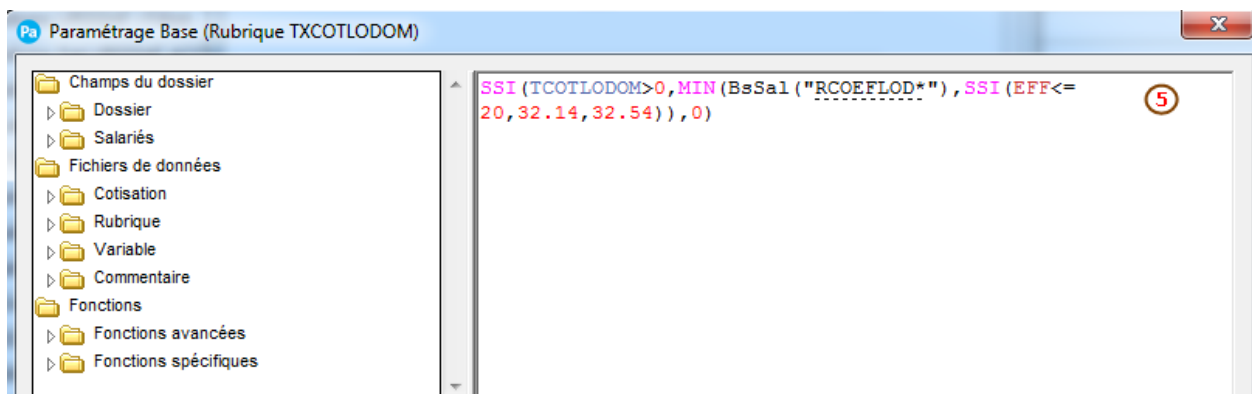
1 Renseignez le code de votre Rubrique : dans notre paramétrage, cette rubrique portera le code **TXCOTLODOM**

2 Sélectionnez le choix « **Jamais** » dans la liste des modes d'impression sur le bulletin

3 Sélectionnez le type « **Intermédiaire** » comme paramètre de Rubriques

4 Le mode de calcul de la rubrique sera « **Montant pris tel quel** »

5 Cliquez sur le bouton **\$** pour accéder à la formule complète de la Base :



Ajoutez dans la zone formule de la base de la rubrique **TXCOTLODOM** :
SSI(TCOTLODOM>0,MIN(BsSal("RCOEFLD*"),SSI(EFF<=20,32.14,32.54)),0)

6 Dans l'onglet Prise en compte, cochez les options « Report dans nouveau bulletin » et « Remise à zéro des valeurs » et renseignez la date de début de validité au **01/01/2019** dans l'onglet Validité de votre rubrique.

3.1.9 Création de la Rubrique « Taux cotisation Lodeom Apprenti » dans votre dossier

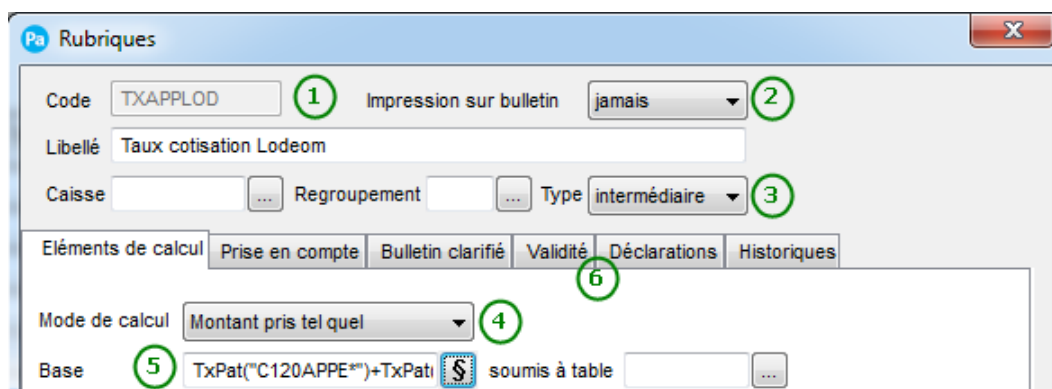
Attention : afin que l'exonération Lodeom se calcule correctement pour les Apprentis, il est nécessaire que leur Intitulé Contrat (Menu Base – Salariés – Fiche salariés – Onglet Salaires) soit renseigné avec les valeurs :


- Contrat d'apprentissage entreprises artisanales ou de moins 11 salariés (loi de 1979)
- Contrat d'apprentissage entreprises non artisanales d'au moins 11 salariés (loi de 1987)

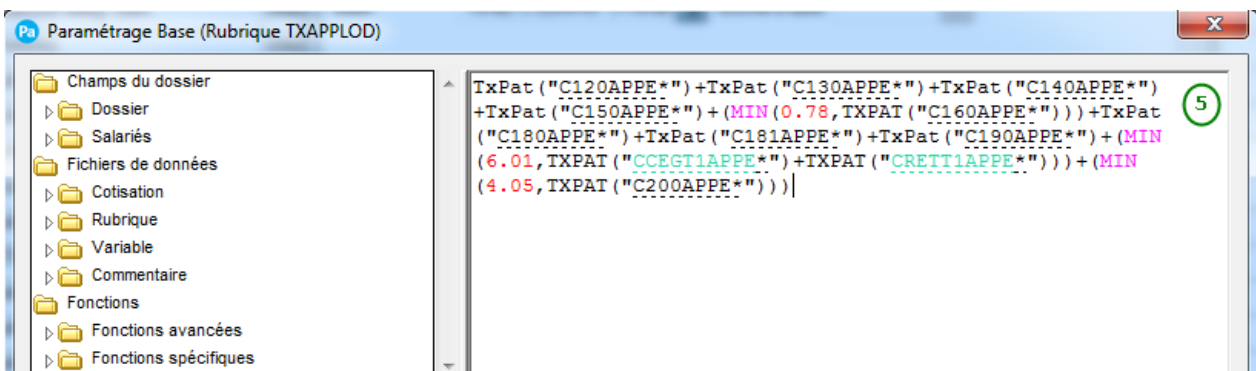
Afin de calculer au plus juste le taux de cotisations des Apprentis, la rubrique **TXAPPLD – Taux cotisation Lodeom** est ajoutée à votre paramétrage Lodeom.

Si vous souhaitez personnaliser le calcul de cette rubrique, en voici le paramétrage :

Créez une rubrique **TXAPPLD** à partir de la liste des rubriques.



- 1 Renseignez le code de votre Rubrique : dans notre paramétrage, cette rubrique portera le code **TXAPPL0D**
- 2 Sélectionnez le choix « **Jamais** » dans la liste des modes d'Impression sur le bulletin
- 3 Sélectionnez le type « **Intermédiaire** » comme paramètre de Rubriques
- 4 Le mode de calcul de la rubrique sera « **Montant pris tel quel** »
- 5 Cliquez sur le bouton  pour accéder à la formule complète de la Base :



Ajoutez dans la zone formule de la base de la rubrique **TXAPPL0D** :

TxPat("C120APPE*")+TxPat("C130APPE*")+TxPat("C140APPE*")+TxPat("C150APPE*")+ (MIN(0.78, TXPAT("C160APPE*")))+TxPat("C180APPE*")+TxPat("C181APPE*")+TxPat("C190APPE*")+ (MIN(6.01, TXPAT("CCEGT1APPE*")+TXPAT("CRET11APPE*")))+ (MIN(4.05, TXPAT("C200APPE*")))

- 6 Dans l'onglet Prise en compte, cochez les options « Report dans nouveau bulletin » et « Remise à zéro des valeurs » et renseignez la date de début de validité au **01/01/2019** dans l'onglet Validité de votre rubrique.

3.1.10 Modification de la Rubrique « Exonération cotisation Apprenti » dans votre dossier

Attention : afin que l'exonération Lodeom se calcule correctement pour les Apprentis, il est nécessaire que leur Intitulé Contrat (Menu Base – Salariés – Fiche salariés – Onglet Salaires) soit renseigné avec les valeurs :

- Contrat d'apprentissage entreprises artisanales ou de moins 11 salariés (loi de 1979)
- Contrat d'apprentissage entreprises non artisanales d'au moins 11 salariés (loi de 1987)

La rubrique **REXOAPP - Exonération Cotisation Apprenti** est modifiée afin que son calcul tienne compte du paramétrage Lodeom.

Si vous souhaitez personnaliser le calcul de cette rubrique, en voici le paramétrage :

Créez une rubrique **REXOAPP** à partir de la liste des rubriques.

Code: REXOAPP
Libellé: Exonération Cotisation Apprenti
Type: intermédiaire
Base: SSI((Mtsal("RSFIL")+Mtsal("RSLODOM"))>SBRUT,SSI(151.67*SMICH'
Condition d'application: (Mtsal("RSFIL")+Mtsal("RSL'
compris entre: 0.0001 et 9999999.99

1 Cliquez sur le bouton pour accéder à la formule complète de la Base :

Paramétrage Base (Rubrique REXOAPP)
Formule: SSI ((Mtsal ("RSFIL")+Mtsal ("RSLODOM"))>SBRUT, SSI (151.67*SMICH*0.79>SBRUT, SBRUT, 151.67*SMICH*0.79), 151.67*SMICH*0.79)

Remplacez dans la zone formule de la base de la rubrique **REXOAPP**: **RSFIL** par **(Mtsal("RSFIL")+Mtsal("RSLODOM"))**

La formule devient alors :

SSI((Mtsal("RSFIL")+Mtsal("RSLODOM"))>SBRUT,SSI(151.67*SMICH*0.79>SBRUT,SBRUT,151.67*SMICH*0.79),151.67*SMICH*0.79)

2 Dans la zone Condition d'application : cliquez sur le bouton pour accéder à la formule complète de la Référence condition :

Paramétrage Référence condition (Rubrique REXOAPP)
Formule: (Mtsal ("RSFIL")+Mtsal ("RSLODOM"))

Renseignez la valeur : **(Mtsal("RSFIL")+Mtsal("RSLODOM"))** à la place de RSFIL

3.2 Mise en place des Cotisations Lodéom

Menu Bases – Commandes Cotisations

3.2.1 Création de la Cotisation « Base Lodéom » dans votre dossier

La Cotisation **CBLODOM – Base Lodéom** permet d'obtenir la rémunération Lodéom pour le calcul de l'exonération.

Si vous souhaitez personnaliser le calcul de cette cotisation d'exonération lodeom, vous pouvez la modifier manuellement.

Créez une cotisation **CBLODOM** à partir de la liste des cotisations.

The screenshot shows a software window titled 'Cotisations' with a close button (X) in the top right corner. The window contains several input fields and a tabbed interface. At the top right, there is a red arrow pointing to the text 'Données nécessaires pour les déclarations'. The main configuration area includes: 'Code' (CBLODOM), 'Impression sur bulletin' (jamais), 'Libellé' (Base Lodéom), 'Caisse' (TEMPO), and 'Regroupement'. Below this is a tabbed interface with tabs for 'Eléments de calcul', 'Prise en compte', 'Bulletin clarifié', 'Validité', 'Déclarations', 'DUCS', 'DSN', and 'Historiques'. The 'Prise en compte' tab is active, showing 'Tranche' (T), 'Base' (SBRUT), 'Part salariale', and 'Part patronale'. A checkbox for 'Base patronale différente de la base salariale' is present at the bottom. Green circles with numbers 1 through 7 are overlaid on the interface to indicate key configuration points.

① Renseignez le code de votre Cotisation : dans notre paramétrage, cette Cotisation portera le code **CBLODOM**

② Sélectionnez le choix « **Jamais** » dans la liste des modes d'Impression sur le bulletin

③ Sélectionnez « **votre caisse** » de Cotisation Sociale.

④ La tranche de la Cotisation sera « **T** »

⑤ Cliquez sur le bouton **\$** pour accéder à la formule complète de la Base :

Ajoutez dans la zone formule de la base de la Cotisation **CBLODOM** : **SBRUT**

⑥ Dans l'onglet **Prise en compte** :

Cochez les options « Assiette minimale égale au Smic », « Soumis à abattement pour frais professionnels » et « Elément historisation Fillon » et pour cette dernière, sélectionnez le type « Rémunération Fillon ».

7 Renseignez la date de début de validité au 01/01/2019 dans l'onglet Validité de votre cotisation.

3.2.2 Création de la Cotisation « Base Lodéom Agirc-Arrco » dans votre dossier

La Cotisation **CBLODOMAA – Base Lodéom AA** permet de calculer le montant annuel de l'exonération lodeom perçu par l'entreprise dans la limite de la somme des cotisations patronales soumise à exonération. Elle permet ensuite d'en déduire le montant mensuel de l'exonération.

Si vous souhaitez personnaliser le calcul de cette cotisation d'exonération lodeom, vous pouvez la modifier manuellement.

Créez une cotisation **CBLODOMAA** à partir de la liste des cotisations.

① Renseignez le code de votre Cotisation : dans notre paramétrage, cette Cotisation portera le code **CBLODOMAA**

② Sélectionnez le choix « **Jamais** » dans la liste des modes d'Impression sur le bulletin

③ Sélectionnez « **votre caisse** » de Cotisation de Retraite Complémentaire.

④ La tranche de la Cotisation sera « **T** »

⑤ Cliquez sur le bouton **\$** pour accéder à la formule complète de la Base et ajoutez dans la zone formule de la base de la Cotisation **CBLODOMAA** : **SBRUT**

⑥ Dans l'onglet **Prise en compte**, cochez les options « **Assiette minimale égale au Smic** » et « **Soumis à abattement pour frais professionnels** ».

⑦ Renseignez la date de début de validité au **01/01/2019** dans l'onglet **Validité** de votre cotisation.

⑧ Dans l'onglet **Déclarations** :

Cochez l'option **Nature Cotisation Sociale** et sélectionnez le type « **105 : Montant de cotisations Régime Unifié Agirc-Arrco, y compris Apec** » dans le groupe **AGIRC-ARRCO**.

⑨ Dans l'onglet **DSN** :

Organisme de retraite associé

Organisme XXXXXXXX

Sélectionnez votre organisme Agirc-Arrco paramétré dans votre établissement.

3.2.3 Création de la Cotisation « Lodéom (Intermediaire) » dans votre dossier

La cotisation **CLODOM800I – Lodéom Innovation Croiss. (interm.)** permet de calculer le montant annuel de l'exonération lodeom perçu par l'entreprise dans la limite de la somme des cotisations patronales soumise à exonération. Elle permet ensuite d'en déduire le montant mensuel de l'exonération.

Si vous souhaitez personnaliser le calcul de cette cotisation d'exonération lodeom, vous pouvez la modifier manuellement.

Créez une cotisation **CLODOM800I** à partir de la liste des cotisations.

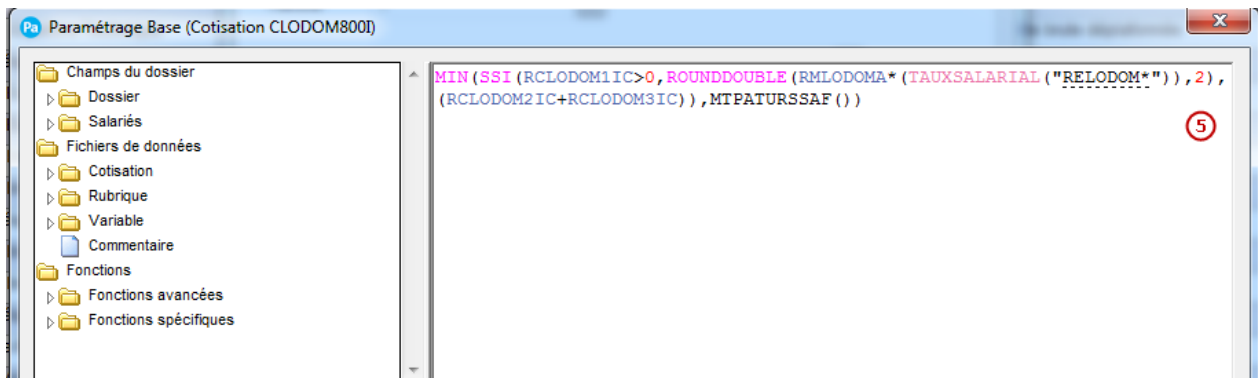
① Renseignez le code de votre Cotisation : dans notre paramétrage, cette Cotisation portera le code **CLODOM800I**

② Sélectionnez le choix « **Jamais** » dans la liste des modes d'Impression sur le bulletin

③ Sélectionnez « **votre caisse** » de Cotisation Sociale.

④ La tranche de la Cotisation sera « **T** »

⑤ Cliquez sur le bouton pour accéder à la formule complète de la Base :



Ajoutez dans la zone formule de la base de la Cotisation **CLODOM800I** :
MIN(SS I(RCLODOM1IC>0, ROUNDDOUBLE (RMLODOMA* (TAUXSALARIAL ("RELODOM*")), 2), (RCLODOM2IC+RCLODOM3IC)), MTPATURSSAF ())

6 Dans l'onglet Prise en compte, cochez les options « Réduction bas salaires ou Fillon » et « Élément historisation Fillon » et sélectionnez le type « Mt de la réduction Fillon ».

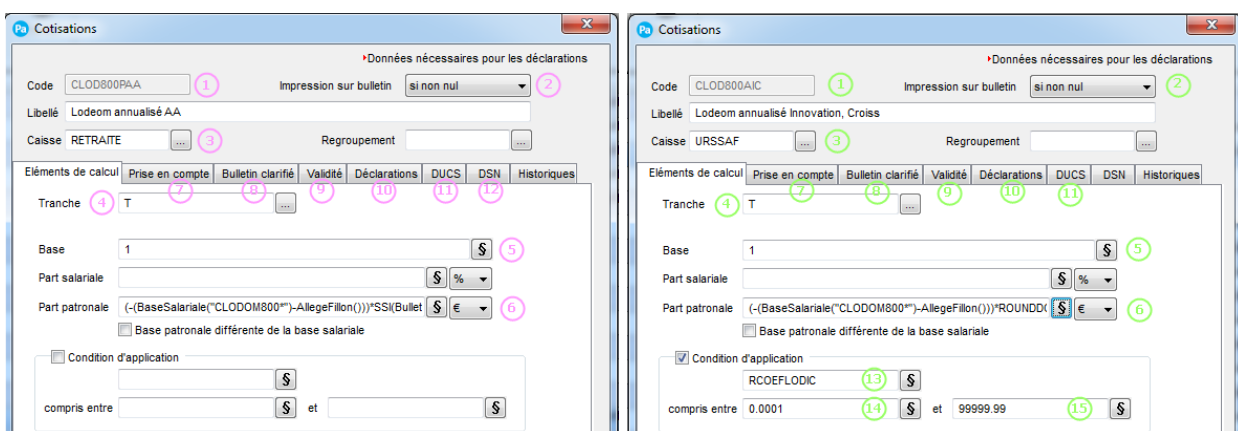
7 Renseignez la date de début de validité au **01/01/2019** dans l'onglet Validité de votre cotisation.

3.2.4 Création des Cotisations « Lodeom Annualisé » dans votre dossier

Les cotisations **CLOD800PAA** et **CLOD800AIC** indique le montant de l'exonération patronale calculée pour la période du bulletin. Cette exonération est répartie entre les organismes Urssaf et Agirc-Arrco en fonction des montants des cotisations entrant dans le périmètre de Lodeom.

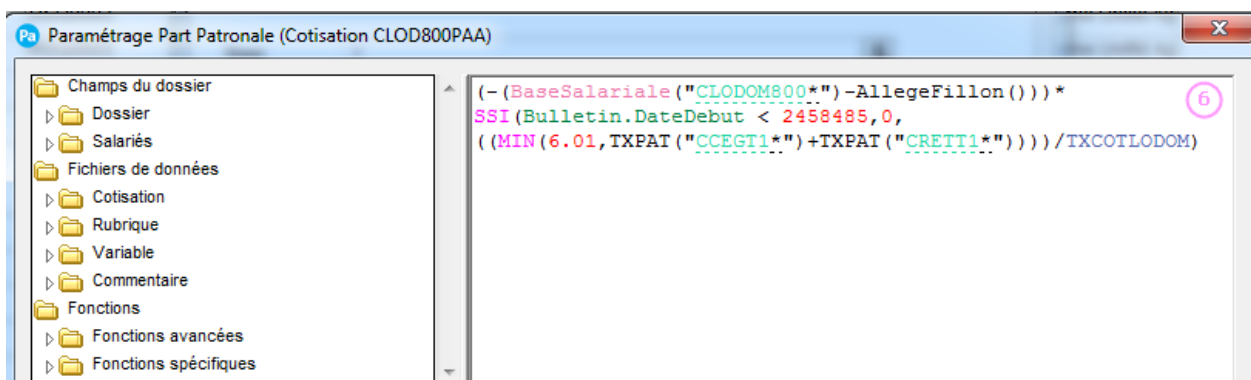
Si vous avez personnalisé le calcul des cotisations Lodeom, vous pouvez les modifier manuellement.

Sélectionnez les cotisations **CLOD800PAA** et **CLOD800AIC** dans la liste et cliquez sur le bouton Modifier.

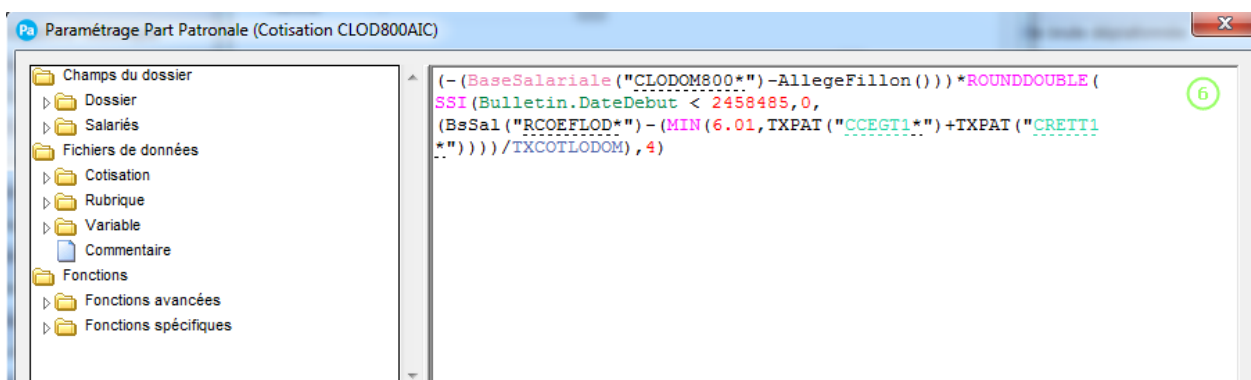


Cliquez sur le bouton  pour accéder à la formule complète de la Part patronale :

- 1 Renseignez le code de votre Cotisation : dans notre paramétrage, cette Cotisation portera le code **CLOD800PAA** et **CLOD800AIC**
- 2 Sélectionnez le choix « **Jamais** » dans la liste des modes d’Impression sur le bulletin
- 3 Sélectionnez « **vosre caisse** » de Cotisation de Sociale ou Retraite Complémentaire.
- 4 La tranche de la Cotisation sera « **T** »
- 5 Cliquez sur le bouton **\$** pour accéder à la formule complète de la Base et ajoutez dans la zone formule de la base de la Cotisation **CLOD800PAA** et **CLOD800AIC**, la valeur : **1**.
- 6 Cliquez sur le bouton **\$** pour accéder à la formule complète de la Part patronale et ajoutez dans la zone formule de la base de la Cotisation **CLOD800PAA** et **CLOD800AIC**



Dans la Cotisation **CLOD800PAA** :
 Renseignez la formule suivante : **(-(BaseSalariale("CLODOM800*")-AllegeFillon()))* SSI(Bulletin.DateDebut < 2458485,0, ((MIN(6.01, TXPAT("CCEGT1*")+TXPAT("CRETT1*")))/TXCOTLODOM)**



Dans la Cotisation **CLOD800AIC** :
 Renseignez la formule suivante : **(-(BaseSalariale("CLODOM800*")-AllegeFillon()))*ROUNDDOUBLE(SSI(Bulletin.DateDebut < 2458485,0, (BsSal("RCOEFLOD*")-(MIN(6.01, TXPAT("CCEGT1*")+TXPAT("CRETT1*")))/TXCOTLODOM),4)**

7 7 Dans l'onglet Prise en compte, cochez les options « **Réduction bas salaires ou Fillon** » et « **Élément historisation Fillon** » et sélectionnez le type « **Mt de la réduction Fillon** ».

8 8 Dans l'onglet Bulletin Clarifié :

Cochez l'option si la cotisation rentre dans le calcul du cumul "Allègement Cotisation" du bulletin clarifié. Indiquer ensuite si son montant patronal est à prendre en + ou en - dans le cumul.

Allègement cotisation +

Risque parent Exonérations de Cotisations Employeur

Sous-risque parent

Cochez l'option « **Allègement Cotisation** » et renseignez le type « **+** »
Puis sélectionnez le risque « **Exonérations de Cotisations Employeur** ».

9 9 Renseignez la date de début de validité au **01/01/2019** dans l'onglet Validité de votre cotisation.

10 10 Dans l'onglet Déclarations :
Dans la cotisation **CLOD800PAA** :

Nature Cotisation Sociale

Type 105 : Montant de cotisation Régime U Périodicité Réglage de l'établissement

DSN - Cotisation individuelle (S21.G00.81)

Prendre une autre cotisation comme assiette

Élément de l'assiette Montant salarial Montant patronal

DADSU

Base brute Base plafonnée

Cochez l'option Nature Cotisation Sociale et sélectionnez le type « 105 : Montant de cotisations Régime Unifié Agirc-Arrco, y compris Apec » dans le groupe AGIRC-ARRCO.
Puis cochez l'option « Montant patronal ».

Dans la Cotisation **CLOD800AIC** :

Nature Cotisation Sociale

Type 012 : Exonération des cotisations patronales de sécurité sociale applicable dans les DOM Périodicité Réglage de l'établissement

DSN - Cotisation individuelle (S21.G00.81)

Prendre une autre cotisation comme assiette CBLODOM

Élément de l'assiette Montant salarial Montant patronal

DADSU

Base brute Base plafonnée

Cochez l'option « Nature Cotisation Sociale » et sélectionnez le type « 012 : Exonération des cotisations patronales de sécurité sociale applicable dans les DOM » dans le groupe URSSAF.
Puis cochez l'option « Prendre une autre cotisation comme assiette » et renseignez ou sélectionnez la cotisation « **CBLODOM** ».
Enfin cochez l'option « Montant patronal ».

11 11 Dans l'onglet DUCS :

Dans la cotisation **CLOD800AIC** :

Renseignez ou sélectionnez dans la liste, le Code types de personnel « **473 – EXO PP DOM SMIC 160% A 450% OM** »

Dans la cotisation **CLOD800PAA** et **CLOD800AIC** :

Renseignez la nature « **03 : Assiette brute déplafonnée** » comme Base assujettie rattachée à la cotisation. L'option « Reprendre la base assujettie dans la DSN » doit rester à « **Non** » pour éviter des erreurs de calcul dans la DSN.

12 Dans l'onglet DSN :


Sélectionnez votre organisme Agirc-Arrco paramétré dans votre établissement.

13 Dans l'onglet Eléments de calcul :

Cochez l'option « **Condition d'application** » puis cliquez sur le bouton **\$** pour accéder à la formule complète et renseignez la valeur : **RCOEFLODIC**

14 Puis cliquez sur le bouton **\$** pour accéder à la formule complète de la Condition 1 : renseignez la valeur **0.0001**

15

Et ensuite cliquez sur l'autre bouton  pour accéder à la formule complète de la Condition 2 : renseignez la valeur 999999.99.

4.0 Paramétrage Bulletin et Profil

4.1 Récapitulatif du Paramétrage de l'Exonération Lodeom.

Voici un récapitulatif des rubriques et cotisations à intégrer dans les bulletins de vos salariés entrant dans le périmètre de l'exonération Lodéom.

Rubrique / Cotisation	Libellé
RSLODOM	SMIC de référence
RMLODOMA	Rémunération brute (Exo. Lod.)
RMLODOM	Rémunération mensuelle (Exo. Lod.)
RELODOM / RELODOMR / RELODOMIC	Exonération LODEOM (Intermédiaire)
RCLODOM1 / RCLODOM1R	Coef. Exonération LODEOM
RCLODOM1IC	Coef Exo. LODEOM > 2.5 Smic
RCLODOM2IC	Coef Exo.LODEOM Entre 1.7 et 2.5
RCLODOM3IC	Coef Exo. LODEOM < 1.7 Smic
RCOEFLODOM / RCOEFLODR / RCOEFLODIC	Calcul coefficient Allègement gén.
CBLODOM	Base Lodéom
CBLODOMAA	Base Lodéom AA
TCOTLODOM	Total cotisations Exo. Lodéom
CLODOM800 / CLODOM800I	Lodéom (intermédiaire)
CLOD800A / CLOD800AR / CLOD800AIC	Lodéom annualisé
CLOD800PAA	Lodéom annualisé AA
TXCOTLODOM	Tx Repartition Cotisation Exo. Lo
TXAPPLOD	Taux cotisation Lodeom

Légende :

Élément en Noir : Tronc commun du paramétrage Lodeom. Ces Rubriques et cotisations doivent être intégrées dans les Profils et Bulletins de tous les salariés entrant dans le périmètre de l'exonération Lodeom.

Élément en Vert : Élément de paramétrage de l'exonération Lodeom « dite de Compétitivité » moins de 11 salariés, à intégrer en plus du tronc commun.

Élément en Rouge foncé : Élément de paramétrage de l'exonération Lodeom « dite de Compétitivité Renforcé », à intégrer en plus du tronc commun.

Élément en Bleu ciel : Élément de paramétrage de l'exonération Lodeom « dite d'Innovation et Croissance », à intégrer en plus du tronc commun

Élément en Orange : Élément de paramétrage de l'exonération Lodeom pour les apprentis à intégrer en plus du tronc commun.

Attention : afin que l'exonération Lodeom se calcule correctement pour les Apprentis, il est nécessaire que leur Intitulé Contrat (Menu Base – Salariés – Fiche salariés – Onglet Salaires) soit renseigné avec les valeurs :

- Contrat d'apprentissage entreprises artisanales ou de moins 11 salariés (loi de 1979)
- Contrat d'apprentissage entreprises non artisanales d'au moins 11 salariés (loi de 1987)

4.2 Paramétrage des Profils

Vous avez la possibilité d'ajouter les éléments pour l'exonération Lodeom directement dans vos profils pour ensuite les utiliser lors de la création de l'ensemble des bulletins de vos salariés.

Pour cela, trois méthodes sont possibles :

- A partir des Profils
- A partir de l'assistant Mise à jour des Profils
- A partir du bulletin de paye.

Par défaut 3 nouveaux profils sont livrés avec ce paramétrage :

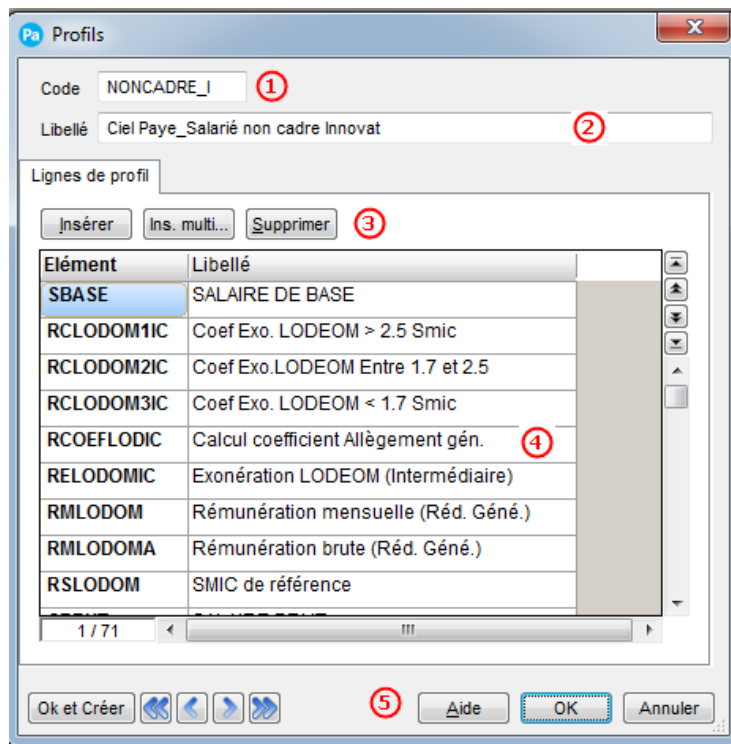
- APP_INN_CR – Apprenti Lodeom Innovation Croissan
- CADRE_INNC – Cadre Lodeom Innovation Croissance
- NCADR_INNC – Non Cadre Innovation Croissa

Vous les retrouvez dans la liste de Profils (Menu Base – Profils)

4.2.1 Mise à jour des Profils de votre dossier

Menu Bases – commande Profil

A partir de la liste des Profils, vous pouvez mettre à jour vos Profils ou en créer de nouveaux.



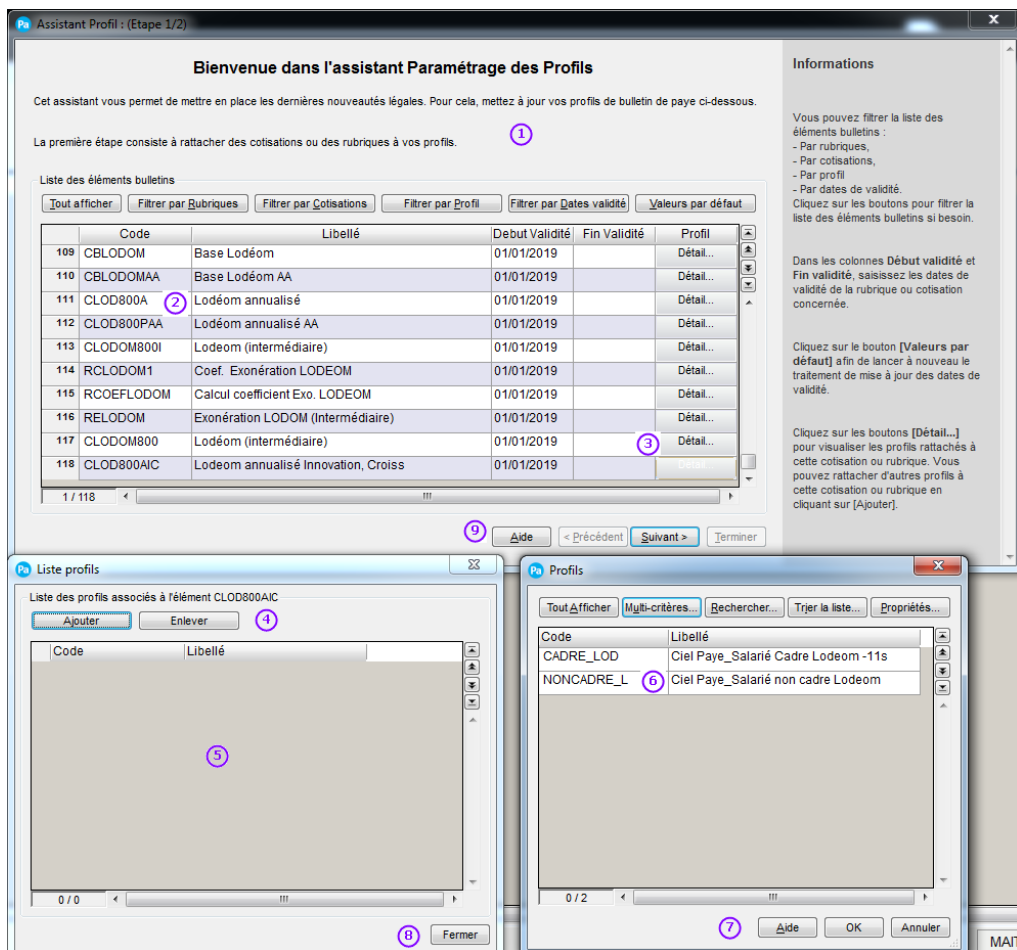
- ① Renseignez un code au Profil
- ② Indiquez le libellé de ce profil
- ③ Insérez ou Supprimez des rubriques et cotisations dans votre profil.
- ④ Retrouvez dans cette la liste des rubriques et des cotisations présentes dans le profil
- ⑤ Cliquez sur OK pour valider la création ou la modification de votre profil.

4.2.2 L'Assistant mise à jour des Profils

Menu Bases – commande Mise à jour des Profils

Cet assistant vous permet de paramétrer l'ensemble de vos Profils en y rajoutant vos rubriques et vos cotisations simplement à partir d'une seule fenêtre.

Nous vous détaillons ici comment ajouter vos nouvelles rubriques et cotisations dans vos profils



- ① L'assistant Paramétrage des Profils s'ouvre automatiquement à la suite de l'intégration de certaines mises à jour du paramétrage de paye. Par défaut, l'assistant affiche les rubriques et cotisations disposant d'une date de début ou de fin de validité. Vous pouvez modifier le filtre pour afficher soit toutes les cotisations et les rubriques ou bien l'un ou l'autre des éléments.
- ② Sélectionnez une rubrique ou une cotisation dans la liste.
- ③ Cliquez sur le bouton Détail, pour visualiser les Profils auxquels est rattachée la rubrique ou la cotisation. La Fenêtre Liste profils s'ouvre.
- ④ Ajoutez ou Retirez des Profils sélectionnés dans la liste ci-dessous.
- ⑤ Sélectionnez un ou plusieurs profils à Enlever.
- ⑥ Le fait de cliquer sur le bouton « Ajouter » ouvre une liste de Profil pouvant être rattachée à la rubrique ou la cotisation. Sélectionnez-le ou les profils à rattacher à la cotisation ou la rubrique.
- ⑦ Cliquez sur le bouton OK pour valider votre action ou Annuler pour l'annuler.

8 Cliquez sur le bouton Fermer pour revenir dans l'assistant et répétez l'opération sur les autres rubriques et cotisations qui le nécessitent.

9 Une fois le paramétrage de vos cotisations et vos rubriques terminées, cliquez sur le bouton « Suivant » pour passer à l'étape de paramétrage des Profils à utiliser dans les bulletins de vos salariés et Fermer l'assistant.

4.3 Calcul de la réduction générale dans le bulletin

Menu Gestion des bulletins – commande Bulletins de paye

4.3.1 Exemple de bulletin avec de l'allègement général

Afin que l'exonération Lodeom se calcule correctement, il est nécessaire que l'ensemble du Paramétrage indiqué dans le point 4.1 soit présent dans votre bulletin (Exemple Bulletin de Janvier ci-dessous).

Bulletin de LODEOM INNOVATION [Janvier (1)]

Du 01/01/2019 **Mensuel** Plafond : 3377.00 Hrs normales : Calculé : OUI
 Au 31/01/2019 **Fiche Salarié** Brut : 1681.32 151.67 Edité : NON
 Net imposable : 1404.91 Hrs travaillées : Validé : NON
 Net à payer : 1284.65 141.67

Lignes Bulletin clarifié Variables Congés Repos USS CICE Heures non exos Heures exos Analytique Cumuls

Insérer Ins. multi... Supprimer Haut Bas Rétablir Ins. CP Régul. PAS Options Profil

Code	Libellé	Base	Tx Sal.	Mt. Sal.	Tx. Pat.	Mt Pat.
	SALAIRE DE BASE	151.67	11.868	1800.00		
B R001MAL	Heures d'absence Maladie	10.00	11.868	-118.68		
	SALAIRE BRUT	141.67	11.868	1681.32		
I RCLODOM1IC	Coef Exo. LODEOM > 2.5 Smic					
I RCLODOM2IC	Coef Exo. LODEOM Entre 1.7 et 2.5					
I RCLODOM3IC	Coef Exo. LODEOM < 1.7 Smic	540.38		540.38		
I RCOEFLODIC	Calcul coefficient Lodéom	32.14		32.14		
I RELODOMIC	Exonération LODEOM (Intermédiaire)	1681.32				
I RMLODOM	Rémunération mensuelle (Exo. Lod.)	1681.32		1681.32		
I RMLODOMA	Rémunération brute (Exo. Lod.)	1681.32		1681.32		
I RSLODOM	SMIC de référence	1420.95		1420.95		
C CBLODOM	Base Lodeom	1681.32				
C CBLODOMAA	Base Lodéom AA	1681.32				
I RPLAFOND	Plafond du salarié	13508.00		13508.00		
I CUMPLAFOND	Cumul plafond du salarié	13508.00		13508.00		
I RABTCSG	CSG CRDS Part soumis à abat.	1651.90		1651.90		

1 / 73

Calculer Dévalider Valider Aide OK Annuler

Etablissement : Etablissement principal
SIRET : NACE

BULLETIN DE PAYE

Période de paie du 01/01/2019 au 31/01/2019
Paiement : Par Virement le 30/01/2019
Plafond du mois : 3377.00

Code Salarié : N° S.S :
Emploi :
Qualification :
Echelon : Coef :
Date d'ancienneté : 1 janvier 2019

LODEOM INNOVATION

Convention collective : SANS CONVENTION COLLECTIVE

Libellé	Base	Taux Salarial	Part Salarié	Part Employeur
SALAIRE DE BASE	151.67	11.868	1800.00	
Heures d'absence Maladie	10.00	11.868	-118.68	
SALAIRE BRUT	141.67	11.868	1681.32	
Santé				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1681.32			-117.69
Complémentaire Santé	3377.00	0.980	-33.09	-63.49
Accident Du Travail - Maladies Professionnelles	1681.32			-18.49
Retraite				
Sécurité Sociale Plafonnée	1681.32	6.900	-116.01	-143.75
Sécurité Sociale Déplafonnée	1681.32	0.400	-6.73	-31.95
Complémentaire Tranche 1	1681.32	4.010	-67.42	-101.05
Famille	1681.32			-58.01
Assurance Chômage	1681.32			-70.61
Autres Contributions Dues Par L'Employeur	1681.32			-80.97
CSG Dédectible de l'Impôt sur le Revenu	1715.39	6.800	-116.65	
CSG/CRDS non Dédectible de l'Impôt sur le Revenu	1715.39	2.900	-49.75	
Exonérations de Cotisations Employeur	1.00			540.38
TOTAL RETENUES			-389.65	-145.63
Réint. compl. santé net impo.	63.49	-100.000	63.49	
NET IMPOSABLE			1404.91	
PAS - BAREME METROPOLE	1404.91	0.500	-7.02	
NET A PAYER			1284.65	

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU : 1291.67

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie 23.80

Impôt sur le revenu	Base	Taux non personnalisé	Montant
PAS - Taux non personnalisé	1404.91	0.50	7.02

	CP N-1	CP N	Repos Compensateur
Dû			
Pris			
Reste			

NET A PAYER
1284.65

CUMULS				
Brut	Cotisation	Net Imposable	Hrs trav.	Part Patronale
1681.32	389.65	1404.91	141.67	145.63

NET IMPOSABLE : 1404.91
Allègement des cotisations : 671.52
Total versé par l'employeur : 1826.95

Dans votre intérêt, conservez ce bulletin sans limitation de durée.
Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet servicepublic.fr rubrique cotisations sociales ©Sage

① Retrouvez le montant de l'exonération Lodeom sur la ligne du Risque Exonérations de Cotisations Employeur. Ce montant est la somme de la CLOD800A et CLOD800PAA.

② Le montant de l'exonération Lodeom se retrouve également en bas de bulletin dans le cadre Allègement des cotisations qui cumule l'exonération ainsi que les allègements de cotisation maladie et allocation familiale.

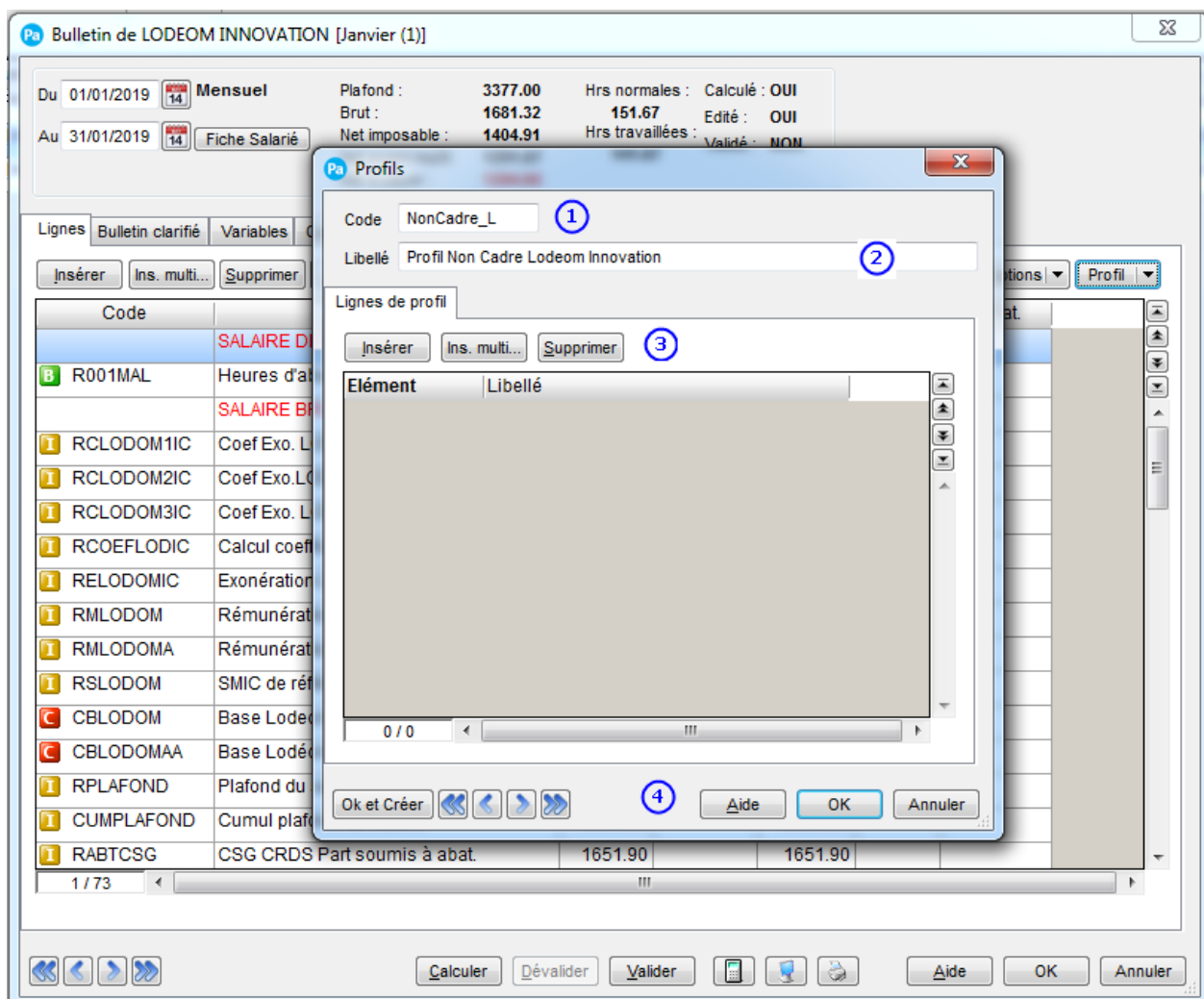
4.3.2 Mise à jour des Profils de votre dossier à partir du bulletin

Il est également possible de créer un Profil à partir du Bulletin de paye. Pour ce faire, suivez les indications ci-dessous :

① Dans le bulletin, insérer vos rubriques et vos cotisations nécessaires à son calcul.

Code	Libellé	Base	Tx Sal.	Mt. Sal.	Tx. Pat.	Mt. Pat.
	SALAIRE DE BASE	151.67	11.868	1800.00		
B R001MAL	Heures d'absence Maladie	10.00	11.868	-118.68		
	SALAIRE BRUT	141.67	11.868	1681.32		
1 RCLODOM1IC	Coef Exo. LODEOM > 2.5 Smic					
1 RCLODOM2IC	Coef Exo. LODEOM Entre 1.7 et 2.5					
1 RCLODOM3IC	Coef Exo. LODEOM < 1.7 Smic	540.38		540.38		
1 RCOEFLODIC	Calcul coefficient Lodeom	32.14		32.14		
1 RELODOMIC	Exonération LODEOM (Intermédiaire)	1681.32				
1 RMLODOM	Rémunération mensuelle (Exo. Lod.)	1681.32		1681.32		
1 RMLODOMA	Rémunération brute (Exo. Lod.)	1681.32		1681.32		
1 RSLODOM	SMIC de référence	1420.95		1420.95		
C CBLODOM	Base Lodeom	1681.32				
C CBLODOMAA	Base Lodeom AA	1681.32				
1 RPLAFOND	Plafond du salarié	13508.00		13508.00		
1 CUMPLAFOND	Cumul plafond du salarié	13508.00		13508.00		
1 RABTCSG	CSG CRDS Part soumis à abat.	1651.90		1651.90		

② Une fois le bulletin complété, cliquez sur le bouton Profil puis le choix « Générer ». Une fenêtre « Profils » s'ouvre.



- ① Renseignez un code au Profil
- ② Indiquez le libellé de ce profil
- ③ Laissez la liste des Lignes de Profil vide. Celle-ci récupérera la liste des lignes présentes dans votre bulletin une fois la création de Profils validée.
- ④ Cliquez sur le bouton « OK » pour valider la création ou « Annuler » pour l'annuler. Vous retournerez ensuite dans le bulletin de votre salarié.

5.0 Récapitulatif des éléments mis à jour par ce fichier

Attention !

Lors du téléchargement du fichier de mise à jour, les éléments suivants vont être mis à jour ou créés :

-
- RMLODOM – Rémunération mensuelle (Exo. Lod.)
 - RMLODOMA – Rémunération Brute (Exo. Lod.)
 - RSLODOM – Smic de référence
 - RCOEFLODIC – Calcul coefficient LODEOM
 - RCLODOM1IC – Coef Exo. LODEOM > 2.5 Smic
 - RCLODOM2IC – Coef Exo.LODEOM Entre 1.7 et 2.5
 - RCLODOM3IC – Coef Exo. LODEOM < 1.7 Smic
 - RELODOMIC – Exonération LODEOM (intermédiaire)
 - TCOTLODOM – Total Cotisations Exo. Lodéom
 - TXCOTLODOM - Taux Repartition Cotisation Exo. L
 - TXAPPLD – Taux cotisation Lodeom
 - REXOAPP - Exonération Cotisation Apprenti
 - CBLODOM – Base Lodéom
 - CBLODOMAA – Base Lodéom AA
 - CLODOM800I – Lodéom Innovation Croiss. (interm.)
 - CLOD800AIC – Lodeom annualisé Innovation, Croiss
 - CLOD800PAA – Lodeom annualisé AA
 - APP_INN_CR – Apprenti Lodeom Innovation Croissan
 - CADRE_INNC – Cadre Lodeom Innovation Croissance
 - NCADR_INNC – Non Cadre Innovation Croissa
-

AVERTISSEMENT

Le paramétrage de paie proposé a exclusivement pour vocation de vous aider dans la mise en place de votre dossier dans l'objectif d'établir vos bulletins de salaire. Des règles de paramétrages sont proposées par défaut sur la base des informations fournies par les Organismes de Protection Sociale (OPS) : URSSAF, Pôle emploi, Caisse de retraite...

Cependant il vous incombe de renseigner aussi vos propres spécificités. Pour vous accompagner nous vous invitons à contacter votre partenaire habituel ou notre assistance, ou de solliciter directement l'organisme concerné.

Ciel ne pourra en effet être tenu pour responsable d'éventuelles erreurs observées dans le paramétrage de Paie et dans les bulletins de salaire qui sont édités.

Dans l'hypothèse où le destinataire du bulletin de salaire subi un préjudice financier ou autre du fait d'erreurs constatées dans le paramétrage de paie et/ou dans les bulletins de salaire, la responsabilité de Sage ne pourra en aucun cas être engagée, conformément aux Conditions générales d'Utilisation des Progiciels Ciel.
